

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers / Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged / Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing / Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps / Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material / Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available / Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments / Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

J. J. ROUSSEAU ET LA REVOLUTION EN FRANCE

Etude lue devant l'Union catholique le 19 avril 1891.

“ Dans la grande foule composée d'imbéciles, il y a, dit Voltaire dans un de ses *Dialogues*, un petit troupeau séparé qu'on appelle la bonne compagnie ; ce petit troupeau, étant riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la fleur du genre humain ; c'est pour lui que tous les grands hommes ont travaillé ; c'est lui qui donne la réputation.”

Voltaire, aristocrate avant d'être grand homme, travailla surtout pour ce “ petit troupeau ” ; il sut à merveille piquer sa curiosité, rapetisser les grandes choses pour l'amuser.

“ Pour nous, dit M. de Ségur dans ses *Mémoires*, pour nous jeune noblesse française, sans regret pour le passé, sans inquiétude pour l'avenir, nous marchions gaiement sur un tapis de fleurs qui nous cachait un abîme. . . La riante philosophie de Voltaire nous entraînait en nous amusant. . . Les formes de l'édifice restant intactes, nous ne voyions pas qu'on le minait en dedans. . . Nous applaudissions les scènes républicaines de nos théâtres, ” même au théâtre de la cour, à Versailles, en présence du roi :

Je suis fils de Brutus et je porte en mon cœur
La liberté gravée et les rois en horreur.

C'est de salon en salon et en s'amusant que “ le petit troupeau de la bonne compagnie ” commence la réputation de Voltaire ; elle ne s'étend d'abord guère au-delà du cercle des “ deux ou trois mille gens du monde ou lettrés qui occupent leurs loisirs à goûter tous les plaisirs de l'esprit.”

Ce n'est que dans notre siècle, à partir de 1825, que Voltaire a été vulgarisé parmi les classes moyennes et inférieures auxquelles les libéraux, sous la Restauration, l'ont fait connaître seulement pour son antichristianisme, père nourricier des “ immortels principes.”

Sur dix voltairiens pris dans le tas, néanmoins munis des “ immor-

teils principes," neuf resteront bouche bée si on leur demande ce qu'ils connaissent des œuvres de Voltaire sur la géologie, la physique, la physiologie, la morale, le droit naturel, l'économie politique; mais tous seront à même de répéter la devise donnée "aux frères": **Ecrasons l'infâme et ses fauteurs!"**

De Voltaire, c'est tout ce qu'ils savent; ils ignorent parfaitement la contre-partie qu'il donnait à cette devise. S'il voulait écraser le christianisme, c'était pour le remplacer par une doctrine déiste dont il se faisait le prophète et le prédicateur. "Comme tous les grands écrivains du siècle, disent les disciples instruits du patriarche, il respecte la première assise de l'édifice primitif; il le débarrasse des broussailles brahminiques, bouddhiques, juives et chrétiennes, et montre l'original dans sa pureté, c'est-à-dire la vraie religion, la religion naturelle." Le déisme expliqué par l'apologue de l'horloger et de l'horloge.

La doctrine aurait été de pratique commode; elle ne fit cependant point de recrues parmi les philosophes que Voltaire avait menés à l'assaut de l'infâme; il ne paraît pas qu'elle en ait fait davantage dans les régions où l'on cultive, aujourd'hui, les "immortels principes." Les cultivateurs actuels ne sont pas des philosophes, des savants, c'est la différence essentielle entre eux et les philosophes et les savants qui, "par reconnaissance des services qu'il leur avait rendus, pardonnaient à Voltaire de ne pas vouloir démordre de son Dieu rémunérateur et vengeur."

Les philosophes ne voulaient pas mordre à ce dieu-là; les *immortalistes* du jour n'y veulent pas mordre non plus.

"Savez-vous ce que sont les philosophes? On désigne ainsi les gens qui se déclarent ennemis du papisme, mais qui, pour la plupart, ont pour objet le renversement de toute religion. Ces savants, je leur demande pardon, ces philosophes sont insupportables, superficiels, arrogants et fanatiques. Ils prêchent incessamment, vous ne sauriez croire avec quelle liberté, leur doctrine avouée est l'*athéisme*."

Le patriarche, son horloger et l'horloge étaient démodés: "Vol est bigot, c'est un déiste."

A un siècle de distance qu'est-ce que sont les fervents des "immortels principes?" Ce sont des gens qui se déclarent ennemis du cléricanisme, mais qui, pour la plupart, ont pour objet le renversement de toute religion. Les immortalistes, il n'y aurait à leur demander pardon que si on les désignait comme des savants, sont insupportables, superficiels, arrogants et fanatiques; non plus prêchée ou imprimée

pour ceux qui voudraient l'écouter ou la lire, mais décrétée par les législateurs et imposée par l'Etat, leur doctrine est l'*athéisme*.

Ces gens-là se pavaneut sous l'ombre de Voltaire comme étant les dépositaires de ses "principes"; dépositaires infidèles pour le sûr, car, de ses principes, ils rejettent l'ingrédient *déiste* qu'il mettait à leur base et le remplacent, dans la mixture étiquetée "immortels principes," par l'ingrédient *athéistique*.

Le soin avec lequel les vrais immortalistes tiennent sous le boisseau le déisme de Voltaire, tout en se glorifiant d'être ses disciples, prouve au moins que si l'idée de la Divinité était bonne pour ce "génie universel," elle n'est pas bonne pour eux, par la raison contraire; ce qui est vrai.

A la suite des immortalistes, comédiens de la vie politique qui jouent aux "principes" par ambition ou par amour de la luxure, il y a les braves gens qui jouent aux "immortels principes" par mode. Ceux-là, timides ou insoucians, s'arrêtent devant la mode parce que c'est la mode; pour faire montre des "principes," ils récitent, en temps et lieu, deux ou trois sottises combinées d'après quelque livre qu'ils n'ont pas compris, ou, tout simplement, ils disent oui aux énormités qui ont cours.

Séparez ces deux groupes: le premier représente, non pas la fine fleur du genre humain, la bonne compagnie, bien élevée, instruite et polie," mais la fleur des pois de l'antichristianisme, mal élevée, ignorante, grossière, matérialiste, qui inscrit l'athéisme radical au frontispice des "immortels principes"; le second représente la grande foule dont Voltaire a si justement défini la composition pour son temps et pour le nôtre.

Qu'on ne se méprenne pas sur ce qui précède. Il ne s'agit nullement de faire état du déisme de Voltaire; il s'agit seulement de faire comprendre que si l'idée d'une divinité quelconque, quoique imaginée par ce "génie universel," est incompatible avec les dogmes des "immortels principes," à plus forte raison, la vérité de Dieu vivant ne peut participer à leur triomphe.

La passion aveugle, haineuse, furieuse contre le christianisme a tenu lieu d'exégèse et de raisonnement à l'école philosophique du dix-huitième siècle si justement flétrie du nom de *philosophisme*. Elle descendit jusqu'au matérialisme le plus grossier uni à l'athéisme le plus radical dans les livres de Diderot, Helvétius, d'Holbach, Lamettrie, Naigeon, Morelly, Sylvain Maréchal, Lalande et autres;

ceux qui ne descendaient pas si bas, s'arrêtaient aux persifflages ravageurs de Voltaire.

C'est ici le lieu de parler de la réaction spiritualiste que Rousseau tenta d'opérer, et qui n'eut qu'une influence déplorable sur l'opinion.

" Sous le voile brillant de son éloquence passionnée, de son pathétique déclamatoire, du charme spécieux d'une religiosité vague," Rousseau cachait la haine persistante et acharnée des grandes et saines traditions de la philosophie et de la morale chrétiennes. Aussi la religiosité du sophiste genevois donna-t-elle une nouvelle impulsion à l'incrédulité et à la licence qui se déguisèrent sous le nom de philanthropie. Celle-ci régna dans tous les cerveaux remplis d'utopies humanitaires, elle y tint lieu, à elle seule, de toutes les vieilles vertus passées de mode, notamment la meilleure, la charité envers le prochain inspirée par l'amour de Dieu.

Ce ne fut plus parmi les philanthropes que préoccupations théoriques, que tendresse spéculative pour l'amélioration du sort terrestre des hommes, et particulièrement des classes pauvres et agricoles.

Rien n'aurait été plus louable que ces préoccupations, si elles n'eussent abouti à la négation d'une félicité supérieure dans une autre vie, but suprême et fin dernière de l'activité humaine.

Un grand nombre d'individus, débauchés et vicieux des plus en vue, s'imaginaient, peut-être, qu'ils étaient devenus parfaitement vertueux, parce que, dans leurs livres ils montraient la bienfaisance s'avancant les yeux humides et le cœur sur la main pour guérir les souffrances de l'humanité.

Ailleurs que dans leurs livres, c'est-à-dire après leurs soupers philosophiques, " à grand'chèze et aux grands vins, comme de coutume, gens de cour, gens de robe, gens de lettres, académiciens," se mettaient à disserter sur les réformes philanthropiques d'où devait résulter le futur bonheur du genre humain affranchi du ciel et de l'enfer. Détruire le ciel et l'enfer était chose aisée, mais c'était chose difficile que de reconstruire, sur les ruines de l'ancienne société française, une société nouvelle selon les règles de la raison, sorte de colonne lumineuse éclairant la voie et la marche vers la terre promise. Chez ces gens là, la philanthropie, séparée de toute foi chrétienne ou autre, n'était qu'une forme de doux égoïsme satisfaisant pour leurs " cœurs tendres et sensibles," qu'une floraison de sentimentalité hypocrite et stérile.

Dans le mouvement philosophique, ou plutôt antichrétien du XVIIIe, il y avait, chose remarquable, une part conforme aux prin-

cipes mêmes du christianisme : l'émulation pour améliorer le sort des classes déshéritées de la fortune et souffrantes. Malheureusement l'idée chrétienne étant de plus en plus reniée dans la nouvelle morale courante, l'opinion populaire assimila les vues de réforme politique et sociale aux vues du philosophisme irrégulier et à ses prédications de sensualité licencieuse.

Quant au nouvel édifice social que les philosophes triomphants entendaient élever pour le bonheur du genre humain, l'opinion n'en reçut pas les principes du génie universel de Voltaire, mais du *Contrat social* de Jean Jacques Rousseau.

Au commencement du règne de Louis XVI, on demandait à un voyageur qui avait été absent plusieurs années, s'il remarquait quelque changement dans la nation ; il répondit : " Rien autre chose, sinon que ce qui se disait dans les salons, se répète dans les rues." Ce qui se répétait dans les rues, c'est-à-dire dans le monde des laquais, des portiers, des cuisinières, celles-ci ardentes comme leurs fourneaux, des perruquiers, personnages importants en ce temps là, des commis de boutique, des cochers de fiacre ; ce qui se répétait, c'était la doctrine de Rousseau, le *Contrat social*, amplifié, vulgarisé commenté sur tous les tons et sous toutes les formes. Un témoin oculaire de l'engouement de cette époque écrivait quelques années plus tard, 1799.

" Dans les classes moyennes et inférieures, Rousseau a eu cent fois plus de lecteurs que Voltaire. C'est lui seul qui a inoculé chez les Français la doctrine de la souveraineté du peuple et ses conséquences les plus extrêmes. . . . Ce *Contrat social* qui dissout les sociétés fut le Coran des discoureurs apprêtés de 1789 et des jacobins de 1791. J'ai entendu Marat, en 1788, lire et commenter le *Contrat social* dans les promenades publiques aux applaudissements d'un auditoire enthousiaste."

" Les clercs de la Bazoche, de jeunes avocats dans la Grand'Salle du palais, tout le petit peuple lettré qui fourmille de publicistes de nouvelle date, ont entre les mains le *Contrat social* comme un catholicisme dont ils étudient les dogmes."

En avance sur les clercs de la Bazoche et les jeunes avocats, les Parlementaires, en exil, avaient été mordus par l'esprit de Rousseau, l'esprit républicain, ou bien ils y avaient mordu, " Les Parlementaires exilés se sont mis à étudier le droit ; dans l'esprit public et par leurs études s'établit que l'opinion de la nation est au-dessus du roi,"

Rappelés de l'exil par Louis XVI, les Parlementaires en apportent le principe de la supériorité de "l'opinion de la nation," qu'ils ont la prétention de représenter, et ne tardent pas à le mettre en pratique avec un caractère d'emportement factieux, hostile, sinon au roi, du moins à la royauté.

Deux exemples : Le discours rempli des protestations et des réclamations hautaines de la magistrature, adressé au roi par le premier président d'Aligre, contre l'enregistrement de l'édit sur la subvention territoriale, au lit de justice tenu à Versailles, le 6 août 1787 ; l'arrêt du lendemain, Chambres réunies à Paris, déclarant l'enregistrement de la veille illégal et nul.

Deuxième exemple : La lecture publique, contrairement à tous les usages, de l'arrêté délibéré, le 13 août, depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir, portant que "le roi ne pourrait désormais obtenir aucun subside sans avoir, au préalable, consulté les Etats généraux."

Pendant la délibération si prolongée de cet arrêté, les salles du palais s'étaient remplies d'hommes de toutes les classes et "principalement de clercs de la Bazoche accourus en grand nombre des études de procureurs," fort échauffés et surexcités. La lecture fut accueillie par leurs acclamations, "leurs hurlements mêlés d'imprécations contre le gouvernement." L'émeute commençait à lever la tête dans "le sanctuaire même de la justice," et celle-ci semblait au moins donner le signal.

En l'absence des Etats généraux, le roi avait à opter entre se soumettre au Parlement ou soumettre le Parlement. Celui-ci fut transféré, en disgrâce, à Troyes, où présidents et conseillers ne se firent point de bile, tout le contraire, pendant le peu de temps de leur éloignement de Paris. Rappelé, le Parlement se bute à une opposition systématique ; il recherche la popularité aux dépens de la royauté en insérant à tout propos dans ses arrêts, les mots nouveaux de "droits de la nation" et le mot formidable de "citoyen" importé de Suisse par Rousseau. L'attitude du Parlement était, de cette façon, révolutionnaire par son opposition bruyante au gouvernement du roi, et rétrograde par sa persistance à entraver tous les essais de réformes ; il périt par où il avait péché.

La noblesse de cour, la noblesse de province reste fidèle à Dieu et au roi, la noblesse de cour ne fait trêve "aux plaisirs des conversations de bonne compagnie" que pour rechercher des plaisirs d'une tout autre nature, les maris de leur côté, les femmes du leur.

Le jeunesse, élevée à la diable par des gouverneurs ou des gouvernantes mercenaires peu chargés de vertus, est dressée à faire, avec élégance, des révérences et des entrachats sur "le tapis de fleurs que Voltaire étend devant elle," et ne voit pas qu'on mine en dedans l'édifice où elle s'amuse. Encore un peu de temps : on se bercera, dans ce monde où l'on s'amuse, d'idylles philanthropiques et sentimentales qu'on traduira, pour le plaisir de l'esprit et surtout pour celui des yeux, en comédies pastorales et "sensibles" dont les acteurs et les actrices triés dans les plus grandes familles du royaume, s'étudieront à rivaliser avec les comédiens en renom. Et, pendant que la noblesse de cour, excepté un faible élément resté chrétien, joue la comédie, la tragédie, se prépare. En effet, artistes, employés, curés, médecins, avocats, "tout le petit peuple lettré et demi-lettré qui fourmille de publicistes de nouvelle date"; en un mot, les classes moyennes toutes entières ont appris le catéchisme de la philosophie et de la morale nouvelles, où elles ont puisé "le besoin de liberté et le zèle du bien public," ce qui veut dire l'ambition de prendre les premières places.

En cet état, il n'y a plus, pour donner la dernière poussée à la société, qu'à réveiller les ressentiments sourds de la plèbe contre "les privilégiés," et ses instincts grossiers en lui promettant la jouissance de "tous les biens qui peuvent être assurés à l'humanité par le règne de l'égalité naturelle et de la raison." Et les ressentiments sourds et les instincts grossiers de la plèbe éveillés par cette promesse, "vont bientôt s'ébranler à la voix de Rousseau, leur héraut." "Il est triste quand on s'endort dans une bergerie, de trouver à son son réveil les moutons changés en loups."

Jean-Jacques Rousseau, mal né, mal élevé, étranger, protestant; tour à tour valet, commis, bohème, précepteur, copiste; sali et souillé par sa vilaine et précoce expérience; plébéien pauvre, aigri, rancuneux, parce que, en entrant dans le monde, il a trouvé les places prises et n'a pas su faire la sienne; révolté par le contraste de la condition qu'il subit et de l'âme qu'il se sent; gardant au fond du cœur une amertume ancienne contre les riches, qu'il accuse de lui avoir pris sa part de biens; n'échappant à l'envie que par le dénigrement; toujours aux aguets et aux expédients pour maintenir son indépendance; misanthrope vivant, faute de mieux, en concubinage avec une servante, philanthrope mettant ses cinq enfants à l'hôpital; homme étrange et supérieur; véritable poète, poète ma-lade, tantôt maussade et le sourcil froncé, tantôt la larme à l'œil et

levant de grands bras au ciel ; voyant ses rêves au lieu des choses ; portant les souillures de son imagination jusque dans sa morale la plus pure ; dès l'enfance portant en soi un germe de folie, et à la fin devenu fou tout à fait" (1).

Rousseau est du peuple, non pas de la bonne compagnie ; non seulement il n'en est pas, mais encore "il est excédé des sots bons mots, des fades minauderies des salons" ; il a une rancune amère contre les riches et les heureux du monde, et une compassion profonde pour les misérables. "Dans la société l'homme pâtit de la malfaisance des grands et des riches. La nature a fait l'homme heureux et bon, la société le déprave et le fait misérable."

La riante philosophie de Voltaire avait amusé la bonne compagnie ; l'âpre philosophie de Rousseau loin d'amuser la plèbe, la passionne, et aigrit, en elle, les pires instincts qui s'exaltent les uns par les autres.

Ecoutez Rousseau : "Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissants et les riches ? Tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux. L'autorité publique n'est-elle pas toute en leur faveur ?

"Que le tableau du pauvre est différent ! Plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse. Toutes les portes lui sont fermées, même quand il a le droit de les faire ouvrir, et, s'il obtient quelquefois justice, c'est avec plus de peine qu'un autre obtiendrait grâce... Mais je le tiens pour un homme perdu s'il a le malheur d'avoir l'âme honnête, une fille aimable et un puissant voisin."

Tout à l'inverse de ce tableau, Rousseau, plébien, a le bonheur d'avoir l'âme honnête ; il montre à la plèbe le tableau d'une société nouvelle à bâtir selon l'ordre et les lois de la nature "délivrée des lois insensées, des sceptres de fer et de la routine."

Liberté, égalité pour tous les hommes ; nul ne sera privilégié en quoi ni pour quoi que ce soit ; nul n'aura un droit qu'un autre n'aurait pas ; nul ne portera une charge qu'un autre ne porterait pas ; tous étant égaux et libres, chacun aura une part égale de souveraineté inamissible, inaliénable, imprescriptible, et interviendra librement dans les résolutions communes ; le faisceau de ces parts de souveraineté constituera la nouvelle société et fera sa loi sous laquelle les hommes redeviendront naturellement bons et les citoyens seront tout de suite heureux.

Rien d'étonnant que les hommes, plus ou moins mal partagés, plus

(1) Tiré de différents chapitres de Taine.

ou moins mécontents, auxquels Rousseau montre ce tableau merveilleux, veillent le suivre dans la terre promise, où, du premier coup, ils jouiront, tous ensemble, de la liberté, de l'égalité et du bonheur.

La philosophie sociale de Rousseau procède, en ses dogmes, des erreurs du rationalisme absolu : elle a pour point de départ deux faussetés radicales. Premièrement, l'affirmation de la perfection originelle de l'homme, c'est-à-dire l'homme, par nature, uniquement porté au bien, gâté seulement par les défauts de la société. Cette erreur est réfutée par les lois de l'hérédité et par les faits ; elle n'en est pas moins la base des "immortels principes ;" aussi ceux-ci ne conduisent-ils qu'aux utopies, aux déceptions, aux essais stériles, à la décadence, à la ruine des peuples.

Secondement, l'assertion, paradoxe impossible à prouver, Rousseau en fait l'aveu, que la société humaine vient d'un contrat formel, volontairement consenti, et non d'une nécessité inhérente à la nature même du genre humain.

Ces deux faussetés radicales posées en théorèmes prouvés, il en découlait logiquement la conséquence que, pour régénérer l'humanité, il fallait faire table rase de toutes les institutions existantes, cause de tout le mal ; mettre le contrat social en délibération, puis en rédiger à nouveau les articles selon les données infaillibles de la nature et de la raison, afin d'établir le règne de la vertu par le bonheur et la perpétuité du bonheur par le triomphe de la vertu.

L'état de société est une impulsion de la nature morale de l'homme et non une impulsion de son intelligence ; il vient d'en haut et non d'en bas ; il n'est pas de l'homme, il est de Dieu. Depuis que Dieu a parlé aux hommes par son Fils, l'organisation sociale repose sur cette idée qui a dirigé toutes affaires humaines dans le sens de la vérité sociale enseignée et consacrée par la religion, ou, pour dire la chose en d'autres termes, "la morale enracinée dans le ciel."

Tout à l'inverse va la philosophie sociale de Rousseau : l'état social doit venir d'en bas et non d'en haut, c'est-à-dire doit être un fait délibéré indépendamment de toute impulsion spontanée de la nature morale de l'homme.

Le peuple est la source de la morale : dans le peuple réside la vérité, c'est pourquoi le peuple, "il ne faut pas évaluer les hommes, il faut les compter," c'est pourquoi le nombre fait la loi morale de la société.

Pour commencer le nouvel édifice social, Rousseau enseigne qu'il

faut supprimer la propriété, cause originelle de tous les maux dont a souffert et dont souffre l'humanité.

“Le premier qui ayant enclos un terrain, s'avisa de dire *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargné au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à vous et que la terre n'est à personne !”

On serait aujourd'hui en grand embarras de nommer une société civilisée qui, ayant voulu goûter des “immortels principes,” n'entende pas monter d'en bas des voix furieuses et menaçantes criant : “Les fruits sont à tous, la terre n'est à personne ! Arrachons les pieux !”

A l'origine, selon Rousseau, la propriété fut donc un vol par lequel un individu détruisit l'égalité primitive en s'appropriant une partie de la chose publique au préjudice de la communauté universelle.

“Il avait beau dire : C'est moi qui ai bâti ce mur ; j'ai gagné ce terrain par mon travail. Qui vous a donné les alignements, pouvait-on lui répondre, et en vertu de quel droit prétendez vous être payé d'un travail que nous ne vous avons pas imposé ? Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre de ce que vous avez de trop et qu'il vous fallait un consentement unanime du genre humain pour vous approprier, sur la subsistance commune, tout ce qui allait au-delà de la vôtre ?”

Manquant le consentement unanime du genre humain, non-seulement la propriété fut injuste à l'origine, mais encore par une seconde injustice, elle attira à soi la puissance et se l'assura par l'hérédité. L'usurpation du sol, consacrée sous le nom de propriété légitime et héréditaire, fut une iniquité qui donna de nouvelles forces au riche puissant et adroit et donna de nouvelles entraves au pauvre faible et dupé.

Voilà l'état du riche et l'état du pauvre à l'origine ; si l'état de celui-ci a changé depuis lors, c'est en pis. “Car toute l'occupation des rois ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets, étendre leur domination au dehors et la rendre plus absolue au dedans. Les mots “bien public, bonheur des sujets, gloire de la nation,” si lourdement employés dans les édits publics,

n'annoncent jamais que des ordres funestes, et le peuple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels."

Là, où il y avait autrefois un roi, il y a maintenant un clan de médiocrités arrogantes qui ne se privent pas d'employer les mêmes mots dans leurs édits funestes. Si ces mots étaient mensongers et trompeurs auparavant, il n'y a guère de raisons de croire qu'ils ne le soient pas depuis qu'on a renversé un roi pour subir la malversation de plusieurs centaines.

"Résumons en quatre mots, dit Rousseau, le pacte social des deux états: Vous avez besoin de moi car je suis riche et vous êtes pauvre: faisons donc un accord entre nous; je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reste pour la peine que je prends de vous commander."

Plus inique encore qu'à l'origine, voilà le pacte social des deux états, pacte "grâce auquel un enfant commande à un vieillard, un imbécile à des hommes sages, une poignée de gens regorgent de superfluités tandis que la multitude affamée manque du nécessaire."

Arrêtons-nous ici un moment. On ne peut pas ne pas voir, dans cette philosophie, le point de départ des spoliations de la fin du siècle dernier et la renaissance de nos jours des appétits plébéiens auxquels Louis Reybaud a, le premier en 1846, donné le nom de *Socialisme*.

C'est du principe du socialisme en général qu'il s'agit ici, et non de l'énumération et de la discussion des divers plans d'organisation ou de réforme sociale que les soixante dernières années ont vu se produire. Ces divers plans se rattachent tous plus ou moins étroitement au système social de Rousseau, car ils attaquent la propriété et la richesse, le capital, comme autant de monopoles destructifs de l'égalité et du travail. Le socialisme, au résidu, "oppose au principe de propriété celui d'association, et se fait fort de recréer de fond en comble l'économie sociale."

Et le socialisme, sous la forme d'associations protectrices et défensives des droits des travailleurs, la classe la plus nombreuse du peuple, contre la tyrannie des détenteurs du capital et de la propriété; le socialisme pénètre partout, lève aujourd'hui la tête plus haut que jamais. Il ne fait nul mystère du but qu'il poursuit lequel est "de recréer de fond en comble l'économie sociale," sur la base de l'égalité du bien-être; aussi n'est-il question, en fait d'égalité, que du bien-être matériel, le seul qui soit poursuivi, convoité, envié par tous les socialistes. C'est la diffusion de la doctrine natu-

raliste de Rousseau parmi les classes ouvrières qui a éveillé leurs appétits de jouissances ; c'est dans la satisfaction de ces jouissances qu'est tout le mal et tout le danger.

Le mot socialisme n'exprime pas toute la pensée, ne mesure pas toute la portée des prétentions incroyables qu'il comporte ; elles ne laissent, socialement parlant, rien en dehors d'elles. Si un jour elles sont satisfaites, en vérité il ne fera ni beau ni bon vivre. On essaye de s'y tromper. Pourtant le socialisme, par les questions qu'il soulève, est un grand événement de la singulière époque où nous vivons ; ces questions ne seront résolues que de la manière la plus sinistre, si la société ne se hâte de rétablir le règne social de Dieu qui donne le pain quotidien et les autres choses par surcroît. S'il n'y a pas à désespérer d'un retour de la société sur elle-même, car il y va de son existence, les signes, pourquoi ne pas le dire ? ne sont pas en faveur de ce retour, quant à présent.

Rousseau était déiste et ne voulait pas, "quoi qu'en dise la philosophie," être comparé aux bêtes.

"Conscience, instinct divin, immortelle et céleste voix, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre, juge infailible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu, c'est toi qui fais l'excellence de sa nature."

Les Constituants de 1789 avaient placé sous les auspices de l'Être suprême les "immortels principes" qui ne sont autre chose que les doctrines de Rousseau en dix-sept articles. L'Être suprême a été tout de suite envoyé rejoindre les neiges que chantait Villon, en demandant ce qu'elles étaient devenues : les "immortels principes" sont restés, et s'ils fleurissent encore aujourd'hui, il est évident que ce n'est pas par la grâce de l'Être suprême dont Rousseau évoquait la "céleste voix" quoiqu'il ne l'écoutât pas, ni par la grâce de l'Être suprême de 1789, absolument aboli.

Si Rousseau était déiste, il était en même temps antichrétien par-dessus tout.

"Rien n'est plus contraire que le christianisme à l'esprit social."

Aujourd'hui cette maxime de Rousseau est dans le livre "scientifique," dans le roman de "mœurs," le journal "lettré," le journal vulgaire, l'enseignement le plus commun de la "critique moderne," qui se charge d'apprendre "à l'homme à démêler la loi naturelle" pour fonder sur celle-ci la "morale débarrassée de toutes craintes des puissances invisibles."

"Une société de vrais chrétiens ne serait plus une société

d'hommes. La patrie du chrétien n'est pas de ce monde, sa loi ne prêche que servitude ; il est fait pour être esclave."

Dans la partie notable du public sur laquelle la "critique moderne" a prise par les trois instruments spécifiés plus haut, dans cette partie notable du public on trouve, en effet, que la loi chrétienne entrave les aspirations du monde ; on retranche la loi chrétienne du progrès de crainte de passer dans "une société de vrais hommes," comme étant "fait pour être esclave." Pauvres gens, n'étant pas capables de raisonnement, ils se coiffent du matérialisme, lequel n'est, surtout pour eux, qu'un "bonnet d'âne."

"République chrétienne, chacun de ces deux mots exclut l'autre."

Paradoxe étrange : la forme républicaine n'est ni chrétienne ni impie en soi ; les hommes, selon ce qu'ils sont, rendent la République chrétienne ou impie.

Le parti républicain, qui décrète la loi en France, a pris au pied de la lettre le paradoxe de Rousseau.

Non seulement le parti républicain exclut le christianisme de sa République, mais encore il identifie celle-ci avec tout ce qui constitue une atteinte à la morale, à la religion ou à l'ordre social. Il suffit qu'un homme attaque les croyances pour qu'il soit comblé de faveurs. Par exemple, les républicains courtisent M. Renan parce qu'il s'est constitué le diffamateur, "baveux comme un pot à moutarde," de la divinité de Jésus-Christ ; si ce n'était de cela, il ne lui auraient jamais pardonné de juger leur souveraineté comme, "l'un des plus mauvais résultats du suffrage universel qui fait de la chose publique la proie d'une classe de politiciens médiocres et jaloux, naturellement peu respectés de la foule." Il n'arrive pas souvent que M. Renan parle avec autant de bon sens.

"Quiconque ose dire hors l'Eglise point de salut, doit être chassé de l'Etat. Il vaudrait mieux pour l'Etat qu'il n'y eût pas d'Eglise."

Et d'abord, sont chassés de toutes les administrations de l'Etat, tous ceux qui portent ou qui font le signe de la croix hors laquelle il n'y a point de salut. L'Etat ne saurait exécuter plus fidèlement le précepte de Rousseau.

Le parti républicain sent bien qu'il vaudrait mieux pour sa République qu'il n'y eût point d'Eglise, aussi n'épargne-t-il pas les moyens pour détruire " parmi les machines à jongleries, la catholique qui est la pire, la plus hostile à la nature par le célibat de ses prêtres, la plus contraire à la raison par l'absurdité de ses dogmes."

A la vérité, il faut que l'Etat garde encore certaines apparences.

En paroles, on proclame la liberté des cultes, en pratique, on prive l'Eglise catholique de ses libertés immémoriales; elle ne doit plus se montrer dans la rue, elle troublerait la paix de la cité. Tout autre est, grâce à la liberté nouvelle, le sort de la Franc-Maçonnerie. Elle a le droit de promener, en grande pompe dans les rues, le "triangle symbole de l'égalité," lorsqu'il s'agit d'inaugurer la statue de quelqu'un des "grands hommes" qui firent du "symbole" une réalité lugubre. On a peut-être déplanté la statue d'un saint vénéré, pour planter celle d'un homme dont la mémoire est restée teinte de sang. Au culte des saints, la Franc-Maçonnerie substitue le culte des gredins. Autrefois ce culte honteux se pratiquait dans "le sanctuaire mystérieux des loges," tant on craignait la réprobation publique; aujourd'hui le plein soleil n'est pas trop radieux pour ses solennités officielles et véritables parades de la foire, par dessus le marché.

Il était de jurisprudence établie par l'application de l'esprit du Concordat de 1802, qu'un prêtre ne pouvait convoler, conséquemment qu'il ne pouvait légitimer "le fruit de son amour." Les nouvelles couches judiciaires ont établi une jurisprudence contraire, sans doute pour répondre généreusement "au cri qu'inspire toujours la nature." Malgré cela, les convols de défroqués continuent d'être une denrée rare, mais sa rareté n'en fait pas hausser la valeur.

La loi sectaire frappant de la servitude de la caserne les séminaristes, les religieux, les prêtres, sous prétexte, "d'égalité des citoyens devant la loi," est à la fois une violation de la liberté de l'Eglise et une tentative contre le culte même. "Les curés sac à dos!" Méchanceté et sottise. On peut être méchant sans être sot: c'est abuser que d'être en même temps sot et méchant. A l'insulte imméritée, les curés ne répliquent que par ces deux seuls mots disant tout: Dieu et Patrie! Et les séminaristes vont à la caserne où ils donnent de bons exemples au lieu d'en suivre de mauvais.

S'il n'était avant tout monotone et usé, le spectacle donné par les gens qui ont découvert l'absurdité des dogmes de la machine catholique, serait divertissant; mais on est las d'entendre répéter des banalités et des rengaines qui rebutent le sens moral aussi bien que le sens catholique. Parmi ces gens là, les uns s'imaginent qu'être athée c'est être philosophe, les autres, que l'impiété tient lieu d'esprit; c'est pourquoi il se liguent et s'ameutent contre la "machine catholique," dont les dogmes en préservent l'humanité de l'influence funeste de l'athéisme et de l'incrédulité, "la ramènent vers sa destination

première, et lui ouvrent, au-delà d'un terme éphémère, les perspectives radieuses des jours sans fin." Si ces dogmes étaient absurdes, ils seraient tout de même consolants.

La *Loi scolaire* de 1882, calquée sur le plan d'éducation tracé par Rousseau, est peut-être le moyen le plus efficace pour décatholiciser la France ; c'est d'ailleurs son but inavoué officiellement, mais indéniable. Avant d'arriver au chapitre de l'éducation, voici un point sur lequel le parti républicain a faussé compagnie à Rousseau.

" Il vaudrait mieux pour l'Etat, a dit Rousseau, qu'il n'y eût point d'Eglise ;" cependant il veut que celui-ci ait une religion : " Il appartient au souverain de fixer les articles d'une religion civile, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen."

Rousseau fixe les principaux articles de sa religion civile. Il inscrit au frontispice : " L'existence de la divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante ; puis, la vie à venir ; le bonheur des justes ; le châtement des méchants ; la sainteté du contrat social." Rousseau veut qu'on ne force personne à croire ces articles, mais (ce qui ne ressemble pas mal à la contrainte), " il faut, dit-il, bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas ; il faut le bannir non comme impie, mais comme insociable comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler sa vie à son devoir."

Pour qu'il bénéficie de la faveur d'être simplement banni de l'Etat, l'insociable doit n'avoir jamais reconnu les dogmes de la religion car " si quelqu'un après avoir reconnu publiquement ces dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes : il a menti devant les lois."

La divinité fait une singulière figure au milieu des dogmes civils, despotiques et incohérents de Rousseau, encore est-il qu'elle y figure. Le "souverain" de la France—trois cent-soixante-trois Francs-Maçons—a simplifié les choses : il est *athée* sous prétexte d'être " neutre entre les croyances." On sait en quoi consiste cette neutralité et ce que vaut le prétexte dont on la couvre.

Si le souverain a faussé compagnie à Rousseau et à sa divinité civile, il s'est conformé, pour le reste, au plan d'éducation laissé par le philosophe suisse.

" Comme, dit Rousseau, on ne laisse pas la raison de chaque homme arbitre unique de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères l'éducation de leurs enfants qu'elle importe à l'Etat encore plus qu'aux pères. Si

l'autorité publique, en prenant la place des pères et en se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs, ils ont d'autant moins sujet de se plaindre qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom et qu'ils auront en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfants qu'ils exerçaient séparément sous le nom de *pères*."

La mise en pratique par le parti républicain de cette doctrine de Rousseau comme doctrine d'Etat, c'est l'Etat chrétien retourné en Etat païen.

Dans le paganisme, en effet, l'Etat omnipotent attirait tout à soi ; la morale suprême consistait en l'intérêt de l'Etat, le devoir suprême était d'obéir à sa loi. L'Etat, comme Etat, était la société.

Telle est la présomption du parti républicain : selon sa doctrine, "l'Etat est l'ensemble de tous les citoyens ; il a, comme Etat, le droit d'avoir une doctrine pour l'enfant qui vient de naître ; il a le droit de veiller à ce qu'on fasse de cet enfant un citoyen imprégné de ses devoirs."

Cette doctrine, absolument païenne, est fautive en droit et n'est pas moins fautive en fait.

L'Etat, comme Etat, n'a aucun "droit d'avoir une doctrine pour l'enfant qui vient de naître ;" la raison, sans plus, en est simple : l'Etat, n'étant le dépositaire d'aucune vérité, ne peut avoir aucune doctrine. L'Etat, tel qu'il existe à ce jour, n'est pas l'ensemble des citoyens ; la politique sectaire du parti républicain a coupé la France en deux. L'Etat, dans ces conditions, n'est que l'ensemble de médiocrités qui avaient toujours eu pour but de s'emparer du pouvoir afin de satisfaire leur appétit natif de jouissances ; qui sont enfin arrivées à leur but au milieu d'une débâcle inouïe ; qui se maintiennent au pouvoir grâce à la comédie du suffrage universel qui se joue autour du scrutin : tromper, corrompre, intimider. Il est tout naturel que ces hommes, se disant l'expression de la volonté du peuple, s'entendent et se liguent pour conserver leur conquête ; ils sont souverains ; ils ont le plaisir d'agir en rois, et on les paye pour qu'ils aient ce plaisir. Par la communauté du but, ils sont une faction, par la communauté des "dogmes de 1791-1792," ils sont une secte dont le principe est que "les catholiques n'ont droit qu'à l'oppression." "Il faut que la République tue le catholicisme !" Les oracles de l'Etat répondent. "Un peu de patience !" Et l'oppression va tout doucement vers ce but.

En résumé, quelles que soient les prétentions de l'Etat d'être l'en-

semble des citoyens, il n'est, en réalité, qu'un parti exclusif ne connaissant que son intérêt, une secte, car les catholiques, qu'il opprime, forment l'immense majorité de la nation.

C'est par la monopole de l'éducation publique que l'Etat entend exercer son "droit de doctrine pour l'enfant qui vient de naître," et subséquemment son droit de veiller à l'imprégnation de l'enfant par les devoirs du citoyen. C'est le commandement de Rousseau, que voici :

"L'éducation publique, dans les règles prescrites par le gouvernement et sous des magistrats établis par le souverain, est une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime. C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale. Les peuples sont à la longue ce que le gouvernement les fait : guerriers, citoyens, hommes quand il le veut, populace, canaille quand il lui plaît.

"Tous les enfants étant égaux par la constitution doivent être élevés ensemble et de la même manière. La loi doit régler la matière, l'ordre et la forme des études."

Le parti républicain, en créant le système d'éducation dont il a réglé la matière, l'ordre et la forme, s'est, dit-il, inspiré du "premier acte de la Révolution française qui a été de constituer une grande instruction nationale commune à tous les citoyens."

En 1790, c'était en appliquant, comme aujourd'hui, le système de Rousseau. La "grande instruction nationale" ne produisit pas de bons effets : il n'y avait, en 1795, que quelques écoles primaires mal tenues ; un essai de "six années avait presque fait crouler les mœurs et les sciences." Le nouvel essai du "premier acte de la Révolution française" a eu, en huit ans, presque le même effet sur les mœurs et le goût, sinon sur les arts.

Le parti républicain s'est, avant tout, préoccupé de régler que la religion serait absolument exclue de l'école et qu'elle y serait remplacée par la "morale civile" commune à tous les citoyens, non pour former des âmes, le parti républicain "ne connaît pas ça," mais pour mouler de bons républicains, de bons électeurs qui ne fassent jamais pacte avec le cléricisme.

Que la "morale civile," soit commune aux Francs-Maçons, rien de plus naturel puisque ce sont eux qui l'ont faite ; mais elle ne pourra être commune à eux et à tous les citoyens aussi longtemps qu'il y aura des chrétiens. En effet, cette morale nouvelle, renouvelée de 1789 pour aller avec les "immortels principes," est contradictoire

à la morale chrétienne, flétrissant ce qu'elle enseigne, honorant ce qu'elle flétrit.

Rousseau ne se borne pas à donner au gouvernement populaire la recette pour qu'il fasse à la longue de tous les enfants ce qu'il voudra, ou ce qu'il lui plaira ; il lui donne en outre la recette nécessaire pour qu'il fasse des savants : " Vous ne parviendrez jamais à faire des savants, si vous ne faites d'abord des polissons." A ce compte-là, les savants ne seraient pas rares d'ici à peu de temps.

Rousseau, n'étant pas homme d'intérieur, ne dit point comment on fera des femmes de ménage savantes en pot-au-feu et en reprises au linge ; pour le surplus, il n'y a qu'à faire des *Nouvelles Héloïses*. Résumons l'application de " la morale civile à l'école obligatoire."

Plus d'instruction religieuse dans l'enseignement.

Plus de prêtres ni plus de religieux dans les écoles.

Plus rien dans les classes qui rappelle Dieu.

Mais on dit : l'enseignement est neutre, ni pour ni contre la religion ; nulle atteinte à la croyance ni à la conscience des enfants. Tout au plus bon pour l'écoulement, sans trop effaroucher les parents, de la morale civile à l'école primaire, ce subterfuge grossier ne peut être invoqué pour dissimuler, la " morale civile," dans l'enseignement secondaire et supérieur. Si cette morale n'était essentiellement républicaine selon l'esprit et la lettre de Rousseau, on pourrait la qualifier de reine des hautes études ; reine ou autre chose, elle y domine exclusivement.

Les négations de l'autorité de Dieu sur les hommes et des attributs qu'ils leur a donnés, sont si multipliées et si retentissantes en haut, qu'il est impossible qu'elles ne retentissent pas en bas, nonobstant la soi-disant neutralité " respectueuse " imposée aux maîtres sur les choses touchant à la croyance et à la morale religieuse. On a donné trop de lumières civiles à ces maîtres, plus ils en ont plus ils sont en faveur, pour qu'ils ne se plaisent pas à penser librement et pour qu'ils se résignent à la neutralité " respectueuse " de machines à alphabet, voire à syntaxe.

Quoi qu'il en soit, jamais à aucune époque, attaques plus acharnées, plus hardies, plus cyniques, n'avaient été dirigées contre la grandeur et la dignité de l'homme. Le libre arbitre et tout ce qui élève l'homme au-dessus de la bête, voilà le point commun sur lequel déchargent toute leur artillerie de négations, philosophes déterministes, positivistes ou sceptiques, psychologues physiologistes, ou physiologistes psychologues, et, à côté de ceux-ci, littérateurs de

tous les degrés et de toutes les espèces, romanciers, feuilletonistes, auteurs dramatiques. A ces hommes qui semblent avoir pris à tâche de dégrader l'homme de tous ses nobles attributs, "à ces hommes, toutes les faveurs sont réservées, à eux, les plus hauts emplois dans l'enseignement; à eux aussi, les décorations, les croix grandes et petites. Est-il donc sage d'un gouvernement même républicain d'encourager des doctrines qui aboutissent aux conséquences immorales et dangereuses que nous voyons se développer sous nos yeux?"

Le parti républicain se fait gloire de dire : "Notre système politique est dans le *Contrat social*; pas une des réformes à accomplir par la République qui ne soit, d'ailleurs, formulée dans l'œuvre de Rousseau."

Le *Contrat social*, d'où sont tirés les "immortels principes," détruit la société en préconisant à la fois le despotisme de l'Etat et la souveraineté du peuple, sources de toutes les révolutions depuis 1789 et de leurs conséquences les plus extrêmes; fiction mensongère dont vit la République pendant le stade qu'elle parcourt sous la tutelle d'une minorité radicale qui mate, en attendant mieux, la majorité opportuniste faite de pièces et de morceaux juxtaposés et disparates. Si les opportunistes, au lieu d'être des politiciens médiocres, étaient des hommes d'Etat comme ils s'en flattent, ou seulement des hommes de sens, ce qui en ferait des législateurs acceptables, ils s'apercevraient qu'il n'est bon ni pour la France, ni pour eux-mêmes, que leur "système politique se trouve dans le *Contrat social*," "ce contrat qui dissout les sociétés."

Nos aspirations de justice sont dans le *Discours sur l'inégalité des conditions*."

Mauvaise action, par dessus tout, que ce *Discours*. Rousseau y attaque l'ordre social tout entier; il est aussi injuste envers le riche qu'envers le pauvre. Ce *Discours* dans lequel sont les aspirations de justice du parti républicain, est pour le riche un traité lui enseignant la défiance et l'égoïsme sec; pour le pauvre un stimulant de l'envie et de la haine. Les grèves et le nihilisme dérivent de là par voie d'extrêmes conséquences.

"Tous nos programmes d'enseignement, d'éducation, sont dans l'*Emile*."

Le programme d'éducation qui est dans l'*Emile*, fondée sur la seule raison, supprime d'abord l'autorité familiale, puis aboutit, quoique Rousseau professât le déisme, à l'athéisme pratique. Le

parti républicain a pris le programme à son aboutissement, c'est-à-dire à l'athéisme pratique, base et couronnement des lois d'enseignement, d'éducation publique, obligatoire et "civile," en France. Triste plaie, triste plaie, car elle présente des symptômes graves de trépas moral.

En remontant si haut qu'on peut dans l'histoire de l'antiquité, on ne trouve pas un peuple qui n'ait honoré la divinité sous une forme ou sous une autre, qui n'ait été religieux envers cette divinité et ne lui ait rendu un culte public, même national ; en remontant si haut qu'on peut dans l'histoire des peuples modernes, et si on la suit en descendant jusqu'à ce jour, on voit que tous ces peuples ont cru, croient en Dieu et invoquent son nom dans les actes solennels et publics de leur vie sociale, nationale et politique. Le gouvernement de la République en France, nation si profondément chrétienne et catholique, s'exclut de la croyance unanime à Dieu, si ce n'est en ne professant pas officiellement que Dieu est une chose de l'ancien régime, du moins en ne professant pas, avec les autres peuples, qu'il reconnaît Dieu. Rien que pour cela, mais il y a d'autres causes, le parti républicain, sans se calomnier, peut dire que sa République ne ressemble à aucune autre.

Rousseau visait à la destruction du christianisme en général et répétait partout sa rengaine sentimentale du déisme ; le parti républicain, reléguant le protestantisme parmi les quantités négligeables, vise spécialement et directement à étouffer le catholicisme sous l'athéisme, le matérialisme et le rationalisme positiviste.

Ces doctrines, en même temps qu'elles sont dirigées contre le catholicisme, sont, par voie de conséquence directe, dirigées contre le libre arbitre qui élève l'homme au-dessus de l'animal, qui fait l'homme véritablement homme moral et social. Le développement de ces doctrines a fait du temps actuel une époque de lassitude, de découragement, d'écrasement moral, et aussi de jouissances matérielles, dans lesquelles on se jette à corps perdu non sans inquiétude, mais avec frénésie sans doute afin de s'étourdir. Pour expliquer et justifier cet état, le monde, qui s'amuse et jouit, a imaginé le mot étrange de : *Fin de Siècle*.

Un siècle, c'est une mesure de temps arbitraire, tandis que le temps s'écoule sans interruption et sans renouvellement, sans être, en soi, ou bon, ou mauvais, ou sot, ou énervé, ou décadent. Si *Fin de Siècle* est mauvaise, ce n'est pas tant pis pour le temps, c'est tant pis pour ceux dont les craintes, quoique voilées sous un badinage,

sont un aveu général de sottise, d'énervement et de décadence. Commencement ou fin de siècle, c'est la même chose pour le temps dans sa marche régulière vers le jour où—la science et la foi nous l'affirment—"les conditions physiques nécessaires à la vie cesseront d'être réalisées en ce monde." Que sera l'humanité à cette heure suprême, commencement ou fin de siècle, où ses destinées terrestres seront closes pour l'éternité ? C'est le secret de Dieu.

La conclusion finale de tout ce qui précède serait une banalité, si sa précision à l'emporte-pièce ne la rendait excusable.

{ "Tant vaut l'homme, tant vaut la chose." Rousseau, "cet animal immonde," ne valait rien, son œuvre ne vaut pas davantage, elle dissout la société ; c'est cette œuvre que les Francs-Maçons, disciples de Rousseau, se proposent et se flattent d'achever aujourd'hui, aidant à la besogne, bien compris et bien appliqués, les "*Immortels principes*."

A. DE B.

QUATORZE JOURS SUR UNE BANQUISE

Le 8 mai 1667, un navire rochelais (1), qui avait hiverné à Québec, levait l'ancre et cinglait vers la France. Au nombre de trente-quatre personnes qui en composaient le personnel, y compris les passagers, s'en trouvaient deux d'une plus grande distinction que les autres : c'étaient François Doublet, capitaine, armateur et bourgeois de la ville normande de Honfleur, et son fils Jean-François, alors âgé de douze ans. Un mot sur cette famille.

* * *

Après avoir pratiqué pendant plus de trente ans l'art de l'apothicairerie, rue Brûlée, à Honfleur, François Doublet devint capitaine-marchand, arma des navires, rêva la fortune et tenta de s'enrichir dans le golfe Saint-Laurent. Ses regards tombèrent sur les îles Saint-Jean, Brion, aux Oiseaux et tout le groupe connu aujourd'hui sous le nom d'îles de la Madeleine. La Compagnie de la Nouvelle-France lui avait concédé cet archipel, par lettres du 19 janvier 1663. Il reçut en même temps l'autorisation de changer le nom de ces îles en celui de Madeleine, en l'honneur de sa femme qui s'appelait Madeleine Fontaine.

Dès le mois de février 1663, François Doublet fréta trois navires (2) pour aller faire la pêche de la morue, chasser les loups-marins et tenter la colonisation dans la plus étendue de ces îles. La flottille avait déjà pris la mer depuis plusieurs heures, lorsqu'un matelot découvrit, par hasard, dans un recoin de l'entrepont, un gamin de six à sept ans qui ronflait comme un bienheureux. Amené devant le maître du navire, celui-ci le reconnut aussitôt pour un de ses enfants et lui fit une verte remontrance. Malgré les menaces du père de l'embarquer sur le premier navire qui s'offrirait à sa ren-

(1) Ce navire appartenait à un nommé Grignon, marchand de la Rochelle.

(2) Le *Saint-Michel*, de 400 tonneaux, le *Saint-Jean* et le *Grenadin*. Ce dernier était commandé par le capitaine Bérengier.

contre, il n'en fit rien cependant et il l'amena au Canada. Cet enfant s'appelait Jean-François : il devait être plus tard l'honneur de sa famille et la gloire de sa ville par ses exploits comme corsaire.

François Doublet fit, l'année suivante, un deuxième voyage aux îles de la Madeleine. Ses projets de fortune ne se réalisèrent pas plus qu'au premier. Les hommes, qu'il y avait laissés à son voyage précédent, avaient pu traverser à Percé et, de là, à Québec. Son commencement d'habitation avait été ruiné par les Basques. Bref, il était ruiné lui-même.

Son troisième voyage eut un but tout spécial. La Compagnie des Indes occidentales, se basant sur des rapports d'ingénieurs prétendus experts et qui disaient que la Gaspésie renfermait une riche mine de plomb argentifère, avait résolu d'exploiter sur un grand pied cette source de richesses naturelles. Talon se mit à la tête du mouvement et, au printemps de 1665, Doublet partait pour la mine avec soixante-dix ouvriers, un ingénieur-fondeur d'origine allemande (1), et un interprète. Son fils Jean, le déserteur, formait aussi partie de l'expédition. Après trois mois de creusage, de forage à droite et à gauche, l'on ne put réussir à extraire des roches plombifères que 9000 livres de plomb.

Doublet partit de Gaspé le jour de la Saint-Martin et alla hiverner à Québec avec sa petite armée de travailleurs. Jean entra aussitôt pensionnaire chez les jésuites et il y demeura jusqu'au 8 mai 1667. Dans l'intervalle de son séjour au collège, François Doublet parcourut, en compagnie du Père Chaumonot, toute la côte nord, faisant la traite avec les Esquimaux et les Papinachois. pendant que le célèbre missionnaire jésuite catéchisait et baptisait les infidèles de ces deux nations.

* * *

Donc, le 8 mai 1667, Doublet et son fils s'en retournaient dans leur pays, après une absence de plus de deux ans, heureux d'aller revoir leur famille à Honfleur. Avant d'éprouver cette consolation bien légitime ils durent essayer une de ces épreuves dont il y a peu d'exemples dans l'histoire des voyages transatlantiques.

La navigation fut heureuse jusque dans les parages du grand banc de Terre-Neuve. Mais à cet endroit, le vaisseau fut tout à coup entouré de banquises, montagnes de glaces flottantes bien connues.

(1) Son nom était Vreisnic.

de tous les navigateurs qui les redoutent à bon droit. Ce fut un véritable emprisonnement : banquises à droite, banquises à gauche, enfin des glaces de tous les côtés. Afin d'empêcher que le navire ne fût écrasé comme une noix entre ces énormes monceaux dont la force de pression est incalculable, les matelots avaient suspendu à bâbord et à tribord tout ce qu'ils avaient pu trouver de bouts de câbles. Ce procédé réussit bien à les protéger pendant quelques heures, mais bientôt les cordages s'usèrent par le frottement ; l'extrémité inférieure tombait à l'eau et la partie supérieure devenait, par là même, inutile.

Quand la provision de cordages fut épuisée, l'on eut recours aux voiles de rechange. Tout alla bien pendant trois jours, mais, au bout de ce temps, il n'en restait plus rien. Le vaisseau était toujours enfermé dans sa prison de glaces ; on eût dit que les banquises étaient soudées ensemble, tant elles tenaient toujours leur proie enserrée sans la laisser dévier dans aucune direction.

La situation n'était pas gaie, comme bien on pense. A chaque instant le vaisseau pouvait être crevé et disparaître sous les flots. Doublet avait depuis longtemps offert à Dieu le sacrifice de sa vie. Il avait déjà lutté contre la vague en furie et, avec son coup-d'œil de marin et sa main expérimentée, il avait su diriger son vaisseau de manière à surmonter le danger. Mais, à l'heure présente, il n'y avait plus que la providence divine qui pouvait sauver ces malheureux déjà aveuglés par la réverbération du soleil sur ces glaces qui se renvoyaient la lumière comme autant de miroirs réflecteurs. Ne valait-il pas autant périr au fond de l'eau que subir une pareille agonie morale et ces tortures corporelles ?

Le soir du neuvième jour de cette vie de misères indicibles, au moment où tout le monde adressait au Tout-Puissant une prière qui était plutôt un gémissement, un craquement terrible se fit entendre et, à l'instant même, le vaisseau commença de s'enfoncer. Chacun alors saisit ce qu'il put trouver de vêtements et de provisions, et sauta sur la glace qui heureusement se prêtait à une ascension assez facile. Le pilote avait eu le soin d'emplir de pains une grande paillasse que les matelots jetèrent sur la banquise, ainsi que deux petites voiles de perroquet, deux jambons, des écoutes et un grand panneau. Toutes ces choses pouvaient leur sauver la vie.

On peut s'imaginer maintenant le spectacle de trente-quatre hommes ainsi perchés sur un banc de glace en plein océan, avec des provisions à peine suffisantes pour deux ou trois jours, sans

autre abri qu'une petite tente fabriquée avec des voiles de perroquet. Pourtant ces gens-là durent éprouver un certain bonheur d'avoir échappé au danger d'être broyés vifs dans le cachot où ils avaient vécu pendant neuf jours et neuf nuits ! En considérant leur nouvelle position, ils en comprirent bientôt toute l'horreur. Seraient-ils ainsi longtemps exposés à la merci des flots sans rencontrer de navires ? En rencontreraient-ils jamais ? Et cette glace ! ne finirait-elle pas, comme les autres, par se fondre peu à peu et par disparaître dans les profondeurs de l'abîme ? Les vivres ne viendraient-ils pas à s'épuiser avant de faire la rencontre d'un vaisseau ? Autant de questions que chacun dut se poser sans autre solution qu'un doute poignant. Mais la Providence veillait sur ces hommes, qui n'avaient cessé de prier pour leur délivrance. C'étaient de bons catholiques et le danger avait accru leur foi et leur ferveur. Doublet avait laissé, en France, une femme et plusieurs enfants en bas âge. Parmi les matelots il y avait sans doute des pères de famille. Faire le sacrifice de sa vie loin de sa patrie, loin des siens, c'est dur, surtout quand on est encore en pleine santé et que l'on n'a guère dépassé les trente ans !

Un jour, deux jours se passèrent sans trop de difficultés. Quand le froid devenait trop vif, l'on allait se renfermer sous la tente à tour de rôle. Pour éviter la famine, les matelots parvinrent à saisir des loups-marins qui abordaient à la banquise durant la nuit. Ce fut un bon appoint. Quelquefois de gros margaux venaient s'abattre sur le glaçon et les matelots les tuaient avec des morceaux de bois. D'abord ils en sucèrent le sang et le foie, puis ils finirent par en manger les chairs crues. Malheureusement la maladie commença à sévir parmi ces infortunés et emporta quelques-uns d'entre eux.

Le quatorzième jour, le jeune Doublet aperçut un navire qui était éloigné d'environ une lieue. Il se mit aussitôt à crier : " Navire, navire, mes chers frères ! " Puis, deux matelots, joignant leur voix à la sienne, criaient à gorge déployée ; " Sauvez-nous la vie ! " Les uns tendaient les bras, d'autres jetaient leurs bonnets en l'air, pendant que ceux qui en avaient la force poussaient toute espèce de cris. Mais le navire semblait plutôt s'éloigner de ce banc de glace qui eût été un danger pour lui ; d'ailleurs l'atmosphère était légèrement embrumée. Un des matelots plus avisé, se débarassant de sa chemise, la mit au bout d'un bâton et l'éleva comme un pavillon en l'agitant. Ce signal fut aperçu du navire : aussitôt une

chaloupe en fut détachée et vint aborder tranquillement à la banquise. Nos naufragés étaient sauvés. L'on fit embarquer Doublet père, qui était à demi-mort, puis le capitaine et six autres avec le jeune Doublet. Dans un second voyage, la chaloupe ramena seize matelots. Huit étaient morts sur la glace. Le navire libérateur venait des Sables d'Olonne et faisait la pêche sur les bancs.

Au bout de douze jours, la pêche terminée, le vaisseau olonais cinglait vers la France et débarquait Doublet et son fils à Paimbœuf. Jean Doublet continua ses études sous la direction d'un prêtre du nom de Chabot. L'année suivante, il obtenait de ses parents la permission de retourner à Terre-Neuve avec un de ses proches parents, tandis que son père prenait de l'engagement dans la Compagnie du Sénégal.

*
*
*

Jean-François Doublet se maria à Saint-Malo, en 1692. Tour à tour volontaire, matelot, second capitaine, pilote sur les vaisseaux du roi, lieutenant, puis commandant de barques, enfin lieutenant de frégate. Il combattit les frégates de l'Angleterre et de la Hollande ; fut ami de Jean Bart et de Tourville, qui se disputaient à qui l'embarquerait à son bord. L'histoire de ses voyages se trouve dans un *Journal* qui commence en 1663 et se termine en 1711. Doublet, le corsaire, mourut le 20 décembre 1728. C'est à l'aide de ce *Journal*, peu connu, que j'ai pu écrire cet épisode curieux de sa vie agitée.

N. E. DIONNE

REVEREND PERE HIPPOLYTE LORY

DE LA

SOCIÉTÉ DE JÉSUS.

En la pieuse et docte personne du R. P. Lory, décédé dans la soixante-et-unième année de son âge, le 1er mai, à Pau, Basses Pyrénées, la Société de Jésus perd un religieux accompli. Son caractère, ses vertus, son grand sens, son commerce facile et sûr faisaient, partout où il passait, aimer ou, à tout le moins, considérer la robe de jésuite.

La mort du R. P. Lory, si douloureuse pour ses frères en religion, l'est également pour les nombreux amis qu'il comptait à Montréal, à l'Union catholique qu'il dirigea, avec tact et dévouement, pendant plusieurs années.

Le R. P. Lory était né, en 1830, près d'Avalon, Yonne, au diocèse de Sens. Sa famille avait quelque aisance et vivait sur le bien patrimonial ; cependant un oncle et une tante, du côté maternel, le frère et la sœur, qui habitaient Auxerre, furent les premiers éducateurs du neveu, qu'ils affectionnaient mais qu'ils ne gâtaient pas. L'oncle, médecin savant parmi les plus savants, est mort, célibataire, il y a une dizaine d'années, laissant, pour héritage à sa sœur et à ses autres parents, la mémoire d'un parfait chrétien qui avait été toute sa vie le serviteur de Dieu, des pauvres... et du roi ; toutes choses pour lesquelles il était honoré de la haute estime du comte de Chambord. Et le neveu était heureux de l'honneur fait à l'oncle.

Le curé archiprêtre de l'église Saint-Pierre, cathédrale d'Auxerre, chanoine de Sens, est un cousin germain du R. P. Lory.

Celui-ci faisait ses études au séminaire, en même temps qu'un de ses parents éloignés, Paul Bert, élève du collège communal, de l'autre côté de la rue, préluait, par de petites singeries devant les soutanes d'en face, aux grandes singeries desquelles il lui est resté une si laide renommée.

En 1851, le R. P. Lory entra au noviciat de Saint-Acheul, près d'Amiens, d'où il passa aux États-Unis en 1854. Peu s'en fallut

qu'il n'arrivât pas à destination ; le navire, sur lequel il se trouvait échoua et fut près de sombrer, par une grosse mer, sur la côte de Long-Island, à l'opposé de New-York. Après avoir reçu la prêtrise, en 1867, des mains de l'archevêque Hughes, il alla passer un an en France. Il profita de son séjour pour visiter sa famille et pour faire, à sa grande joie, quelques modestes offrandes à l'église où il avait été baptisé.

A son retour, le R. P. Lory fut appelé à différentes fonctions, tantôt à New-York, tantôt au Canada, pour lequel il opta lors de l'érection de la province de Maryland.

Le R. P. Lory était, à juste titre, estimé et apprécié dans sa Compagnie ; il n'y avait guère de services qu'il ne fût à même de rendre, soit dans l'enseignement doctrinal ou classique, soit dans le ministère, soit dans l'administration, en quoi il était fort entendu.

Lettré, érudit, latiniste, helléniste, possédant à fond ses auteurs, qu'il relisait par délassément s'il trouvait un moment entre l'accomplissement de ses devoirs de religieux et celui de ses travaux ; parlant la langue française et la langue anglaise avec une égale facilité et une égale pureté, il était, avec cela, doué d'une mémoire excellente qui le servait merveilleusement surtout pour les questions d'histoire et de géographie.

Sous des dehors réservés, même sous un semblant de froideur, le R. P. Lory portait un cœur délicat, droit, généreux, sincère et affectueux ; il aimait bien ceux qu'il aimait et son amitié ne se démentait jamais.

Il a succombé à une anémie causée par les labeurs de cinq années de rectorat au collège Saint-Joseph, au Manitoba, qui avaient détruit ses forces, qu'il ne ménageait, d'ailleurs, en aucune manière. Il avait dû renoncer à la tâche, mais il ne l'avait pas désertée.

On espérait, le R. P. Lory, lui-même, espérait que, en allant en France, l'air natal, un régime approprié, des soins, du repos, lui rendraient la santé ; si, d'ailleurs, il souhaitait de la recouvrer, c'était pour revenir travailler à la plus grande gloire de Dieu, au Canada. Il avait conçu un véritable attachement pour ce pays ; non pas qu'il eût oublié la France : bon Français, il pleurait sur elle ; bon religieux, il priait pour elle.

Contrairement à l'espoir qui sembla un moment se réaliser, les supplications au ciel, la science, le soleil de la patrie et les soins ont été impuissants à conjurer le mal. C'était le décret de Dieu.

Lorsque le serviteur a bien travaillé il mérite une récompense,

et le maître la proportionne aux services rendus. Le souverain maître a jugé que le R. P. Lory avait bien travaillé et, pour récompense, il l'a appelé dans son paradis.

C'est dans cette conviction, affermie par la foi, qu'une ancienne, bien ancienne amitié trouve un adoucissement à l'amertume des regrets que lui cause la mort du R. P. Hippolyte Lory.

N'eussè-je pas connu si intimement ce jésuite et, par lui, plusieurs autres, ce que je tiens à honneur, je ne sais pas ce que je penserais de la Société de Jésus et de ses membres ; dans tous les cas, ce ne serait pas ce que j'en pense. Maintenant, je puis, à bon escient, répéter ces paroles historiques d'Henri IV :

“Je vous ay aymé et chery depuis que je vous ai cogneu, sçachant bien que ceux qui vont à vous, soit pour leur instruction, soit pour leur conscience, en recoyvent de grands profits.”

ADRIEN de BONPART.

UNE ECOLE DE SAUVAGES

L'école industrielle de Saint-Boniface est ouverte depuis le 1er janvier. Bienveillant lecteur, je vous invite à la visiter avec moi. C'est une grande construction en bois revêtue de briques, briques blanches du pays rugueuses d'un côté, creusées d'une cavité rectangulaire sur l'autre afin que le mortier ait plus de prise et que le mur se tienne tout d'une pièce. Ces constructions, légères, tiennent bien et ne pèsent pas trop sur notre sol d'argile. Elle est debout, là-bas, à l'est, au milieu d'un champ comme toutes les maisons du pays, car il ne faut pas chercher un vestige de colline à 15 milles à la ronde. L'automne dernier, j'y allai un jour que l'on élevait une petite aile, le vent soufflait du sud et fraîchissait. Voyez, disions-nous au brave Canadien qui conduisait les travaux, voyez, le vent se lève; ne craignez-vous pas que ça tombe? Oh! non, dit-il, et je ferai bien quand même mes trois étages aujourd'hui. De fait, tout est resté debout sans accident. C'est que, dans les plaines du Manitoba, les vents règnent mais ne gouvernent pas.

I

Entrons. Partout une exquise propreté, en dépit des murs non encore plâtrés: cela ne nous étonnera pas quand nous saurons que la maison est tenue par des Sœurs. Ce sont des sœurs Grises de la communauté de Montréal. A gauche, un petit salon qui possède déjà son harmonium, à droite, la chapelle où est le Très-Saint-Sacrement. On est heureux de trouver ici le bon Dieu. Oh! que c'est un puissant moyen d'action, cette chapelle que l'on voit occuper une place d'honneur dans tous nos établissements catholiques! Qui dira les merveilles opérées dans les âmes par cette influence continue quoique insensible du voisinage et de la compagnie de Notre-Seigneur? Il est là, toujours priant, suppliant nuit et jour son Père céleste pour ceux de la maison. Que de bonnes pensées, que de généreuses inspirations, combien d'ardents et pieux désirs sont venus de

là dans les cœurs ! combien de douleurs y ont été calmées, combien de grandes résolutions y ont été prises ! Oui, si le fait de vivre dans une société intelligente et distinguée développe l'intelligence et donne à l'homme la distinction des manières, si de fréquenter des hommes au cœur généreux inspire à celui qui en est capable la générosité des sentiments, si enfin le vieux proverbe est vrai que nous avons entendu si souvent : Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es, " quels effets pour la formation du cœur et du caractère ne doit pas produire ce commerce assidu, cette habitation continuelle avec Notre-Seigneur Jésus-Christ ! O éducateurs chrétiens et religieux, qui disposez de ce précieux ressort, vous en connaissez les effets ; vous me comprenez, et vous savez si j'ai raison de dire qu'on peut en attendre beaucoup pour nos petits sauvages qui sont assurément de ces humbles et de ces petits auxquels ont toujours été réservées les prédilections du Sauveur.

Près de la chapelle une salle de récréation, qui, avant longtemps, sera trop petite, et au milieu de laquelle est un bon poêle, ce qui est toujours bien apprécié par des sauvages. Dans une armoire, d'où on les retire pour toutes les récréations un peu extraordinaires, sont les jeux, tous nos jeux d'enfants civilisés, que la bourse personnelle du dévoué directeur a payés : dames, dominos, etc. Il faut toutefois excepter les cartes que le gouvernement a sévèrement prohibées. Puis vient la cuisine aussi propre que le reste. En haut quelques chambres, une bonne lingerie, point important, car il faut habiller nos enfants dès leur arrivée ; puis une classe. Sur les murs de cette classe déjà bon nombre de cartes géographiques et de tableaux syllabiques habituent peu à peu ces jeunes imaginations à des phantasmes absolument nouveaux pour elles. Là nos enfants sont assis, bonnes figures, la plupart larges, épanouies, et non sans un embonpoint qui fait bien augurer de leur régime alimentaire. La bonne religieuse qui se dévoue à faire entrer dans ces têtes incultes les éléments de l'alphabet, nous montre le cahier de notes. Il y a quatre notes en usage jusqu'ici pour la conduite et l'application, ce sont A, a, z, Z. Les autres nuances sont trop délicates pour ces intellipeu développées. Notons à leur honneur que les z sont rares. Voyez-vous au fond de la classe ce gros et solide gaillard à la physionomie ouverte et intelligente mais bien franchement sauvage : c'est le chef qu'ils se sont choisi eux-mêmes spontanément aussitôt après leur arrivée à l'école.

Montons au dortoir. On n'aurait pas cru que ça pouvait être

aussi propre. De bons lits de sangle qu'on appelle aussi *baudets*, sans matelas : une simple couverture dans laquelle le sauvage se roule, comme tous les nomades habitués à vivre sous la tente. Cette habitude de la vie nomade s'est conservée chez des peuples même très civilisés. C'est ainsi qu'en Hongrie, par exemple, le drap est garni de boutons qui le fixent à la couverture ; le tout se tient comme une seule pièce, et on s'y roule le soir exactement comme nos sauvages. La noblesse hongroise elle-même n'a pas d'autres habitudes.—Du reste, dans ce dortoir, une température singulièrement douce pour le pays où nous sommes ; ce que j'attribue à deux causes : soins pris dans la construction et économie des ouvertures inutiles. D'ailleurs deux poêles permettent de chauffer sérieusement quand il le faut. Et ce n'est pas inutile : un sauvage ne dort bien qu'à la chaleur.

Mais la cloche sonne. C'est un timbre au son pur, bien distinct de toutes les autres cloches de la maison. Il a fallu cela, car les premiers jours, les enfants confondaient toutes cloches, et aussitôt qu'ils entendaient sonner quelque chose, ils abandonnaient immédiatement leur tâche pour se précipiter ailleurs. C'est le signal de la récréation. Allons-y pour mieux étudier ce qui nous intéresse le plus dans cette maison, le caractère et les mœurs de ses habitants.

Les voilà donc, les enfants de ces races autrefois puissantes et fières qui ont étendu si longtemps leur domination incontestée sur ce sol où flotte aujourd'hui le drapeau de l'Angleterre. Le pays n'est plus sauvage, mais eux le sont toujours. Et ils y tiennent. A preuve : on avait reçu pendant quelques jours deux petits métis que l'on préparait à la première communion. Aussitôt leur arrivée, les sauvages se sont mis en devoir de leur faire comprendre qu'ils étaient dans une maison faite pour les sauvages et non pour les métis, et qu'ils feraient bien de déguerpir au plus tôt. De fait, on les a congédiés dès que la chose a été possible. C'est que du métis au sauvage la distance est aussi grande que du métis au blanc ; et ils ne vivent guère ensemble. Donc nos petits sauvages sont bien sauvages, vraiment sauvages. L'enfant comme d'ailleurs l'homme sauvage de nos jours a encore tous les instincts, toutes les passions, tous les sentiments de l'ancien. Le contact des civilisés n'a guère eu d'action sur eux. Sauf la répression légale de certaines coutumes barbares, la tentation d'ivrognerie introduite par le commerce des blancs, ils sont restés ce qu'ils étaient. C'est donc ici ou jamais une belle occasion d'étudier un peu leur caractère et leurs mœurs.

Nous verrons le sauvage plus à découvert dans ces âmes jeunes, naïves, s'ouvrant de toutes parts à la vie selon le mot du poète. C'est là qu'on peut voir dans toute leur spontanéité les passions et les instincts que nous portons tous au-dedans de nous-mêmes, mais que l'état sauvage a développés chez ces races tandis que la civilisation les a amortis ou presque éteints chez les nôtres. Singulier spectacle pour qui veut y réfléchir, et qui ne laisse pas d'être instructif, car il montre ce que devient l'homme abandonné à lui-même et se soustrayant à la loi du travail, ce que nous serions tous tant que nous sommes, si nous ne travaillions pas, si nos ancêtres n'avaient pas travaillé pendant tant de générations. On ne sait jamais ce qu'une terre bien cultivée et couverte de moissons peut porter de mauvaises herbes à moins de la laisser en jachère pendant une dizaine d'années.

II

Regardons-les donc un peu ces petites figures cuivrées, à la mine hétéroclite pour un homme des *pays d'en bas*. Il y en a une bonne variété, depuis la physionomie intelligente de cet espiègle qui ouvre sur vous ses deux grands yeux noirs un peu langoureux comme tous les yeux sauvages, jusqu'à la binette endormie de ce grand nigaud qui nous contemple d'un air légèrement hébété. Il y a des airs mélancoliques et un peu tristes, il y en a d'éveillés, il n'y en a pas qui aient cette exubérance de vie, cette surabondance de sang et de nerfs qui caractérisent les races blanches méridionales. Je ne sais si les sauvages des pays plus chauds présentent ce caractère, mais je ne le pense pas. La paresse est trop fondamentale chez eux. Ce sont des lézards : capables de se démener comme des diables tant qu'il le faut pour trouver de quoi vivre, mais ensuite passant leur temps à se chauffer paresseusement au soleil.

Ils ont l'air craintifs, et ils le sont. Le sauvage est craintif devant le blanc. C'est là une loi générale des relations humaines que j'ai entendu formuler par un observateur judicieux ; c'est par le caractère que l'homme domine, et l'homme qui a plus de caractère domine toujours celui qui en a moins que lui. Ici le sauvage, homme sans caractère, se sent inférieur et plie devant le blanc qui a plus de caractère que lui. L'enfant a déjà cet instinct. Il ne craint ni les animaux sauvages, ni les animaux domestiques qui dans les réserves valent bien souvent des animaux sauvages, ni les mystères de la

forêt qui causent tant de frayeur à l'enfant, ni les dangers des rivières et des rapides, ni même les enfants de sa race et de sa couleur.

Dans notre école, où l'on a ménagé de grandes armoires à serrer les habits, il arrive parfois que deux de nos petits sauvages esquivant la surveillance s'y enferment ensemble pour se battre à l'aise et sans être vus. Un troisième fait sentinelle à la porte pour avertir de cesser le bruit quand quelqu'un vient. Lorsqu'on les en tire, tout penauds, ils ont la figure en sang. C'est sauvage si l'on veut, mais il ne semble pas que ces gaillards soient des poltrons. Cependant ils le sont devant le blanc : celui-ci, en général, les domine et ils le craignent. Ainsi ils n'oseraient jamais rien demander, rien proposer à ceux qui les surveillent. A Wikwemikong, quand le lac Huron se change en une mer de glace, par endroits luisante et froide comme un acier poli, on avertit nos jeunes gars de chausser leurs patins et on les conduit en quelque endroit choisi sur le lac immense où ils patinent avec autant d'entrain et de gaieté que la plus élégante société montréalaise. Ils aiment cet exercice. Or il arrive parfois que le surveillant ne songe pas aux patins, et cependant la journée est si belle : un beau soleil qui fait étinceler le lac comme une plaine de diamants, un bon vent froid qui fouette le sang et donne envie de se réchauffer, et une glace polie comme un miroir. L'envie de patiner se réveille dans le cœur du petit sauvage. Va-t-il demander ou envoyer quelqu'un des grands demander au surveillant : Père, voulez-vous nous conduire patiner ? Oh ! non ; voici comme on procède. La bande se groupe, serrée, à quelque distance du mur de l'école ; à l'intérieur, derrière ce rempart vivant, se cachent quelques-uns des plus hardis qui crient avec le ton guttural qui leur est particulier : *Skates ! skates !*

D'instinct ils sont chasseurs. Un jour, le directeur de l'école de Saint-Boniface les conduisait chez un photographe ; ils s'en promettaient une intéressante distraction. Mais il y avait un bois à traverser, et, le long de la route suivie, de fines pattes d'écureuil avaient moucheté la neige de leurs traces délicates. A cette vue les premiers font halte immédiatement : on se groupe, on s'échauffe, on parle quelques minutes avec animation, et tous s'élancent à la course sur les traces de l'animal. Stupéfaction du directeur resté seul dans le sentier, en vain il les rappelle, le seul parti à prendre était de se mettre à courir à leur suite et il le fit. Ce ne fut qu'à grand-peine qu'il leur persuada d'abandonner leur chasse.

Ils sont d'ailleurs adroits chasseurs. A Wikwemikong il n'est

pas rare de les voir prendre des écureuils vivants, sans leur faire le moindre mal, tour de force que plus d'un de nos jeunes dénicheurs blancs appréciera sans aucun doute. Une fois l'animal s'était réfugié dans un tas de pierres. Cerné de toutes parts, il se tenait bien blotti au milieu des roches ; à force de regarder à travers les trous et les fentes un d'eux l'aperçut. Aussitôt il avertit ses compagnons, ceux-ci se groupent autour de lui, et la bande entière se prend à hurler comme des sauvages seuls peuvent le faire, tout en défaisant le tas de roches. L'animal stupéfié par le bruit resta immobile et fut pris avec la plus grande facilité. Je conseille le procédé à nos jeunes collégiens, pourvu toutefois que le surveillant n'y mette pas son *veto*.

Instincts de chasseurs et de chasseurs sauvages, ils les ont tous, même ceux d'après la chasse. Car après la chasse le dîner. Or pour ce qui est de manger nos sauvages sont vraiment sauvages, et c'est au réfectoire que leur naturel se montre sous un de ses aspects caractéristiques. Le sauvage, à qui le travail régulier n'assure pas le pain de chaque jour, se voit réduit à des alternatives de disette et d'abondance qu'il ne saura jamais prévoir, ni éviter. Plus il a souffert de la faim, plus il s'en donne quand il peut manger : les récits des voyageurs sont pleins de ces détails que je ne répèterai pas. L'enfant blanc n'a appris que par une difficile éducation à modérer ses appétits. Quand un peu de gourmandise lui occasionnait une indigestion, sa maman lui disait : c'est bon pour toi, gourmand que tu es, ça t'apprendra à manger comme tu fais, et d'autres choses moins douces encore. Quand, après d'héroïques efforts, il trouvait un estomac rebelle à recevoir le fruit ou le gâteau que sa gourmandise lui avait fait prendre, on se moquait de lui, sous prétexte qu'il avait "les yeux plus grands que l'estomac," etc. Ainsi tiraillé, houspillé, réformé dans tous les sens, l'appétit finit par se dompter. L'enfant sauvage, lui, n'a jamais eu tous ces avertissements, toutes ces corrections, et l'appétit gourmand, vorace, insatiable domine en lui. A nos enfants, on est obligé de mesurer d'avance les rations, et les jours où on leur laisse à cet égard un peu de liberté on est sûr que le plat, quel qu'il soit, y passera tout entier. Une des grandes punitions, à notre école industrielle de Saint-Boniface, c'est la privation du souper : elle est terrible. Mais il y a mieux. Lorsqu'on a distribué à la fin du premier mois, les témoignages de bonne conduite, bleus et rouges, ceux dont la conduite satisfaisante avait mérité cette récompense eurent un réveillon supplémen-

taire, tandis que les autres s'en allaient piteusement et en pleurant de dépit regagner leurs lits. On n'a pas trouvé de meilleure sanction. De fait celle-là est excellente et a déjà porté ses fruits : il n'est pas un sauvage qui n'y soit extrêmement sensible.

Il y a des déserteurs. Et comment se pourrait-il que l'enfant des bois, élevé dans la liberté et l'indépendance, qui courait partout, qui suivait toutes ses fantaisies, et qui n'avait même jamais eu l'idée qu'on pût s'assujettir à une règle et enchaîner ainsi jusqu'à ses plus petites actions de chaque jour, comment, dis-je, n'aurait-il pas des moments de *spleen* en se voyant enfermé dans une école ? Les enfants de nos collèges élevés à une vie bien autrement dépendante et réglée, ne se prennent-ils pas parfois à se figurer qu'ils sont en prison ? ne protestent-ils pas qu'on les prive de l'air et de la liberté ? Il n'y a guère de nos jeunes collégiens qui ne se soient, un jour ou l'autre, monté la tête avec ces enfantillages. A combien plus forte raison des petits sauvages. Un jour vient où la vie errante des bois remplit sa jeune imagination de ses frais et agréables souvenirs : il revoit la cabane paternelle, et le feu pétillant qui l'échauffait et l'égayait ; il se rappelle les longues heures de paresseuse inaction où couché près de ce feu il se laissait bercer par ses rêves ; il revoit les bois immenses où le gibier abonde, il entend de nouveau et le vent qui bruit en passant dans les arbres, et le cri de l'écurieul et le chant des oiseaux ; il se rappelle les chasses où il a couru l'original, et le loup et l'ours peut-être en compagnie des grands chasseurs. Alors le dégoût, un dégoût immense du travail pénible et de la réclusion où il vit l'envahit de toutes parts, et comme il ne sait pas commander ses impressions, il part. Il revient à sa tribu, à sa hutte, et là pour faire accepter son équipée, il raconte mille faussetés : qu'on l'a chassé, qu'on l'a battu, qu'il a été surchargé d'ouvrage, et cruellement maltraité. Il est cru, reçu, caressé, et on maudit du fond du cœur les blancs cruels qui probablement au même temps font mille recherches pour retrouver le déserteur.

Telle est l'histoire de tous nos petits déserteurs, notamment de celui qui s'échappa il y a quelque temps de l'école de Saint-Boniface. Au milieu des froids d'un hiver manitobain, en chemise, sans souliers et sans habits, il s'évada et se rendit en cet attirail à la hutte de ses parents qui est à deux milles environ de l'école. Quand il y fut retrouvé par le directeur de l'école, il avait bien monté la famille contre celui-ci, heureusement on réussit à dissiper les préventions, et le jeune gars fut renvoyé à l'école.

Mais ici se présente une difficulté pratique considérable. Les parents voyant le désir qu'ont les blancs d'avoir leurs enfants à l'école, et ne pouvant l'attribuer à autre chose qu'à un motif d'intérêt, se persuadant qu'ils rendent un grand service aux instituteurs en leur confiant leurs enfants. Donc, à leur point de vue, c'est là un acte de condescendance et de générosité dont les blancs leur doivent une profonde reconnaissance.

De là leur exigence inouïe envers les maîtres, et la facilité incroyable avec laquelle ils ajoutent foi à toutes les histoires que ces gailards débitent lorsqu'il se sont évadés. Cette crédulité se rattache d'ailleurs à un sentiment moins avoué et moins avouable, qui n'est pourtant qu'une exagération de l'esprit de nationalité si vivant chez toutes les races blanches : c'est l'antipathie, inconsciente peut-être, mais réelle envers les blancs. Le sauvage subit la domination du blanc mais il ne l'aime pas. Il en est humilié, mécontent. Quelques-uns ont gardé leur indépendance et une souveraine méfiance même vis-à-vis du gouvernement. Tels sont, par exemple, ceux de Wikwemikong que j'aime à citer parce que, au témoignage des rapports officiels eux-mêmes, ils forment une tribu vraiment prospère. Mais ces considérations nous entraîneraient trop loin de notre école industrielle.

Voilà donc, bien imparfaitement, comme se montre le caractère sauvage dans l'enfant, avec ses hardiesses et ses craintes, ses instincts de chasseur et d'homme des bois, sa paresse caractéristique, tous ses traits spéciaux enfin, qui n'appartiennent qu'à lui. Ce petit sauvage dont nous venons de voir un portrait en raccourci et esquissé à grands traits, qu'en fait-on dans nos écoles ? un civilisé, un blanc, un petit prodige ? certes, non. Mais pour bien comprendre qu'il est impossible d'espérer autant, et que le travail dépensé n'est pas sans porter des fruits très satisfaisants, il nous faut remonter à des considérations un peu plus générales.

III

L'humanité sauvage c'est l'humanité déchue, dégénérée par l'absence de travail. Depuis que des rêveurs comme J.-J. Rousseau, Bernardin de St-Pierre et Chateaubriand ont écrit sur les sauvages, on est tenté de se laisser prendre à leurs divagations, de considérer le sauvage comme l'homme primitif et l'état sauvage comme l'état de nature de l'humanité. Or rien n'est plus faux. Adam n'a pas

été créé sauvage ; et quand le Seigneur lui souffla au visage un souffle de vie, il s'éveilla plus parfait, plus civilisé que nous ne le serons jamais. Mais Dieu lui imposa la loi du travail, car, nous dit l'Écriture, il plaça l'homme dans un paradis délicieux pour qu'il le gardât et qu'il y travaillât : *ut operaretur et custodiret illum* (Gen. II, 15). Au sortir du paradis, cette loi a été renouvelée sous une forme plus pressante encore : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, *in sudore vultus tui vesceris pane* (Gen. III, 19). Depuis lors un fait s'observe dans l'histoire du monde : les peuples qui travaillent restent civilisés, les peuples qui ne travaillent pas se dégradent, dégénèrent, deviennent sauvages. Phénomène singulier, d'autant plus remarquable qu'il est universel, C'est là comme la sanction de la loi du travail imposée par Dieu à l'humanité.

Bien plus, le travail ne maintient pas seulement les peuples dans le degré primitif de civilisation, il a encore la vertu de les y ramener quand par une cause ou pour une autre ils en sont déchus. Ce fait remarquable s'est vu chez les barbares qui ont envahi l'Europe et tout le monde civilisé au Ve siècle. Tombés ainsi au milieu d'une société toute constituée, ils se sont substitués à elle et l'on anéantie ; entreprenants et hardis ils ont pris bravement son héritage, ont travaillé pour s'élever à son niveau et ont si bien fait qu'ils l'ont non seulement égalée mais surpassée. Ainsi se sont formées les nations chrétiennes de l'Europe qui ont brillé d'un si vif éclat pendant tout le moyen âge.

Ici qu'on me permette une remarque. A part sa vertu civilisatrice le travail a encore pour effet d'augmenter la prospérité matérielle des peuples. Ces deux effets distincts d'une même cause, civilisation et prospérité matérielle, vont si habituellement de pair qu'on les confond aujourd'hui d'une façon déplorable, tellement qu'on en est venu à appeler du nom de civilisation la prospérité matérielle pure et simple. C'est absolument faux. La civilisation consiste essentiellement dans la prospérité religieuse et morale. Un peuple chez qui la vraie religion est établie, chez qui les lois morales sont en honneur, est un peuple civilisé, quel que soit d'ailleurs son état intellectuel et matériel. Par exemple, l'Espagne actuelle n'a pas le développement intellectuel de la France sa voisine, ni la prospérité matérielle de l'Angleterre, mais il serait faux de dire que la civilisation est plus avancée en France ou en Angleterre qu'elle ne l'est en Espagne. Et cependant qui n'a entendu énoncer, même par des catholiques bien pensants, des propositions très analogues à celle-là ?

Oh ! les idées fausses ! qu'elles sont nombreuses ! qu'elles sont répandues ! qu'elles sont funestes ! — Non, revenons franchement, nous du moins qui nous faisons honneur du nom de catholiques, à la vraie et saine notion de la civilisation chrétienne : c'est la prospérité religieuse et morale, rien autre chose. La prospérité matérielle véritable marche d'ordinaire avec elle, cela est vrai, mais de grâce ne les confondons pas, et surtout gardons-nous de prendre la seconde, si infime, pour la première, si grande et si noble.

Pardon de cette digression, et revenons à nos sauvages. On voit d'après ce que nous venons de rappeler, que l'institution des écoles industrielles est certainement un des plus grands efforts qui aient été tentés pour les civiliser. Car là on leur enseigne le travail, ce qui est comme nous venons de voir le plus puissant moyen de civilisation.

Mais produisent-elles des résultats ? Oui. Sans doute ils pourraient être plus marqués, mais tels qu'ils sont, il y a de quoi être content et bénir Dieu. Considérons en effet que ce n'est pas la paresse d'un individu ou d'une génération qu'il s'agit de détruire dans nos sauvages, mais celle de plusieurs générations successives. On le sait, en règle générale, les parents transmettent à leurs enfants leur caractère et leurs dispositions, physiques surtout. Or l'homme qui devient sauvage est paresseux ; il transmet cette disposition à ses enfants. Ceux-ci la reçoivent, et par la vie sauvage qu'ils mènent, la développent. A leur tour ils la transmettent ainsi augmentée à leurs descendants ; et ainsi il se crée pour ces races un capital de paresse qui va croissant avec les générations, chacune d'elles y ajoutant ses intérêts. Pour ramener une tribu sauvage à l'état civilisé il faudrait créer chez elle un capital de travail, et l'augmenter de génération en génération jusqu'à en faire une somme égale à la somme de paresse amassée par les générations précédentes.

Or c'est là une tâche bien difficile. Car tandis que pour s'habituer à la paresse ils n'ont eu qu'à se laisser aller au courant de la nature corrompue, pour s'habituer au travail il leur faudrait remonter ce courant avec de grands efforts. C'est pour cela que, jusqu'ici du moins, le sauvage reste sauvage, et il semble qu'il le restera longtemps encore, si d'ici là la race n'a pas disparu pour d'autres raisons. C'est pourquoi aussi les écoles industrielles, qui forment le sauvage au travail et lui fournissent le moyen de rendre son travail rémunérateur, me semblent un des agents les plus efficaces pour sa civilisation. Inutile de dire que la religion ne peut pas, ne doit pas être

absente. Outre que c'est là une vérité de bon sens pour tout chrétien, il faut se rappeler que la religion contribue puissamment à faire travailler le sauvage en lui en imposant l'obligation morale et en lui interdisant la paresse comme un des péchés capitaux. Elle exerce donc ici une double action civilisatrice, la première directe par laquelle elle règle les mœurs et relève l'homme vers Dieu, la seconde indirecte par laquelle elle oblige au travail et fait fuir l'oisiveté.

IV

L'école de Saint-Boniface n'aura qu'à l'été son outillage complet. Car une école industrielle comprend, outre la classe dont nous avons parlé, des ateliers où l'on enseigne aux jeunes sauvages les divers métiers. C'est ainsi que non seulement on leur apprend à travailler, qu'on leur donne le moyen de profiter par la suite de leur travail. On forme ainsi des forgerons, des menuisiers, des charpentiers, des ébénistes, des cordonniers, des ferblantiers, etc. Les cordonniers de Wikwemikong, par exemple, peuvent rivaliser avec les meilleurs cordonniers. On forme même des cultivateurs, mais c'est là le plus difficile, ce à quoi la nature du sauvage se prête le moins. Cela exige on le comprend la création et l'entretien d'ateliers pour lesquels le gouvernement fédéral donne très libéralement. Ceux de Saint-Boniface seront commencés prochainement.

Il existe actuellement bon nombre d'écoles industrielles proprement dites, outre les écoles ordinaires. Tout cela est subventionné par le gouvernement qui en général impose deux conditions en accordant des secours : prohibition des cartes à jouer, et usage exclusif de la langue anglaise. Parmi les écoles les plus importantes signalons celles de Qu'Appelle (Assiniboine), de Wikwemikong (Ontario), de Dunbow (Alberta). Parmi les écoles protestantes sont celles de Shingwauk (Sault-Sainte-Marie, Ontario), de Mount-Elgin et de Brantford (Ontario) d'Elkhorn (Manitoba), de Battleford (Saskatchewan), et de Metlakahla (Colombie anglaise). Les écoles de Wikwemikong et de Shingwauk reçoivent une subvention annuelle de \$1800, plus des secours suivant les occasions. Elles ont chacune environ 60 garçons et une trentaine de filles. Celles de Qu'Appelle et de Battleford, ainsi que plusieurs autres, sont en compte avec le département des Affaires sauvages qui a payé en 1889 environ \$39,000 pour l'école de Qu'Appelle et \$23,000 pour celle de Battle-

ford. En somme les dépenses pour les écoles industrielles se sont élevées en 1889 d'après les chiffres officiels, à \$90,987.85.

Voilà certainement de l'argent bien employé. Ces écoles sont une bonne œuvre ; elles civilisent les sauvages, en les faisant travailler. Il n'y a pas encore très longtemps qu'elles fonctionnent et on en peut constater un peu partout les bons résultats. Sans admettre complètement les comptes-rendus un peu enthousiastes qu'a donnés récemment dans des conférences publiques le Rev. M. Wilson, principal de l'école protestante de Shingwauk, on peut néanmoins admettre qu'il n'y a qu'à se féliciter des résultats obtenus. Le P. Hugonard, O. M. I., principal de l'école de Qu'Appelle ne craint pas d'affirmer que beaucoup de ses élèves, surtout ceux qui sont entrés jeunes à l'école, pourraient rivaliser en lecture, écriture et arithmétique avec des enfants blancs du même âge. Il fait de plus cette remarque consolante que les parents commencent à reconnaître les avantages de l'éducation. Cette école avait, en 1889, 59 garçons et 72 filles. Les PP. Oblats s'occupent des garçons, l'école des filles est confiée à des religieuses. A Wikwemikong, les élèves se montrent aussi relativement très intelligents. Le *Manitoulin Exposition* du 7 février 1891 donnait le compte-rendu d'un examen public qui y a eu lieu le 5 février et qui a été, paraît-il, très satisfaisant. On a admiré particulièrement combien les élèves sont adroits à faire les calculs de tête (*mental arithmetic*). Je crois que sur ce point en particulier ils sont supérieurs aux blancs. A Shingwauk, le Rév. E. P. Wilson, déjà nommé, a fondé une société pour les jeunes sauvages, dont le nom, significatif, est : *Unward and Onward Club*. Elle se propose d'aider les jeunes gens sauvages à s'élever au-dessus de leur état et à se lancer en avant, c'est-à-dire de les rapprocher le plus possible les uns des autres, et de les mettre autant qu'il se peut au niveau des blancs, leurs frères. Excellente idée, me semble-t-il ; et bienheureux est celui qui a les éléments nécessaires pour la faire réussir.

Que ne puis-je entrer dans de plus long détails ! Mais tout imparfaite qu'elle est cette ébauche peut néanmoins donner une idée de l'œuvre des écoles industrielles. Grande et belle œuvre, éminemment catholique dans son principe et dans le but qu'elle se propose. Les protestants, nos frères séparés, y travaillent avec nous, et non sans succès. C'est pourquoi il faut nous animer d'une noble émulation, nous catholiques et nous efforcer de faire plus et de le faire mieux. Si cet humble travail pouvait inspirer à des catholiques

sincères de venir en'aide à cette œuvre en payant surtout de leur personne, il aurait obtenu plus qu'il ne lui est permis d'espérer. Qu'il obtienne au moins les prières ferventes de tous ceux qui aiment les âmes si chères à Notre-Seigneur Jésus-Christ

JULES JETTÉ, S. J.

RECUEIL LITTÉRAIRE

Tel est le nom d'une nouvelle publication bi-mensuelle dont le premier numéro a paru le 10 avril dernier, et qui est destinée à faire époque dans l'histoire de notre littérature. Car la présence d'un caractère national dans les lettres canadiennes datera de la fondation du *Recueil littéraire* par M. Pierre Bédard, comme l'histoire glorieuse du peuple français date de la fondation de la grande République. Je n'invente pas ; c'est M. Pierre Bédard lui-même qui nous le dit : " Notre *Revue*, écrit-il, a un double but, celui d'abord de donner aux lettres canadiennes un caractère national, c'est-à-dire de leur inculper (*sic*) ce cachet religieux, cette originalité, cette douceur qui sont les traits principaux de nos mœurs."

" Notre second but c'est l'étude raisonnée (M. Pierre Bédard concevrait-il une étude qui ne soit pas raisonnée) de toutes les questions littéraires, historiques, scientifiques et artistiques qui se présenteront parmi nous."

Le but est vaste et pas mal prétentieux. Plus de modestie siérait mieux à des débutants. Aussi M. Germain Beaulieu qui essaie à son tour de nous expliquer en vers français le rôle que va jouer le *Recueil littéraire*, me paraît-il plus dans la vérité quand il compare la nouvelle revue à un papillon.

Volage, vrai sourire enfin de la nature
Il voltigeait de fleur en fleur sans s'arrêter . .
Tel m'apparaît, lecteur, le *Recueil littéraire*.

C'est assez bien l'impression que m'a faite cette première livraison. *Volage*, elle l'est assurément, et c'est le moins qu'on en puisse dire. Je ne sais quoi de sensuel y perce de toutes parts. M. Pamphile Lemay, pour rassurer la pudeur justement effarouchée, a beau nous pousser la croix sous les yeux ; sa croix ne voile pas les hardiesses plus qu'équivoques dont il s'est plu à émailler son récit d'*Irenna la Huronne*. Cette pièce n'est pas nouvelle, me dit-on. Pourquoi M. Pierre Bédard l'a-t-il choisie ? Est-ce de cette sorte qu'il entend inculper à notre littérature ce cachet religieux, qui est un des traits principaux de nos mœurs ?

En général, on sent que la jeunesse qui tient la plume dans ce *recueil* est arrivée à l'âge critique. Amour et fillettes, fillettes et amour c'est toute la variation exécutée dans les divers morceaux de ce numéro échantillon, si l'on en excepte deux pages du P. Didon et une notice biographique sur ce même P. dominicain.

Quant à " l'étude raisonnée des questions littéraires, historiques, et artistiques " il n'en est pas soufflé mot. Il est vrai qu'on ne peut pas tout embrasser à la fois. Peut-être aussi que ces graves questions ne se sont pas encore présentées parmi ces messieurs.

La littérature du *Recueil littéraire* a droit à une mention spéciale. Je ne puis, à mon grand regret, en faire ressortir toutes les originalités. Je me contente de signaler en passant comme une énigme à résoudre ce quatrain de M. Germain Beaulieu adressé au *Recueil* lui-même :

Ne crains pas les rebuts puisque partout on aime
Et la fleur odorante et le gai papillon ;
Va charmer dans les champs le laboureur qui sème
Et, couché sur le lis, orne le creux sillon.

A qui s'applique ce dernier vers ? Au laboureur ou au *Recueil littéraire* ? Bien habile sera qui trouvera la réponse. M. Germain Beaulieu est manifestement très fort sur la versification problématique.

Mais la pièce à sensation, la pièce ébouriffante de cette première livraison, c'est *Croquis d'hiver* par M. E. Z. Massicotte. Le poète, ou le prosateur, car on ne saurait dire s'il veut faire de la prose ou de la poésie, compare notre bonne et religieuse cité de Montréal pendant la saison des neiges, devinez à quoi ? à une *charmeresse* aux amants sans nombre " *se faisant belle pour captiver les caresses séniles d'un soleil d'hiver* " Hein ! Voilà qui est pensé ! Et c'est E. Z. Massicotte qui a trouvé ça Et l'expression donc ! C'est bien autrement corsé encore. Oyez ceci :

" Plus bas le *tin-tin* des clochettes argentines, le *ral-ral* des grelots sonores—(c'est encore E. Z. Massicotte qui a découvert que les clochettes argentines en sonnant faisaient *tin-tin* et les grelots sonores *ral-ral*!)—les sleighs mignons glissant légèrement de par (*sic*) les voies publiques, les hommes, les femmes "se succédant sur les trottoirs cristallisés, emmitoufflés de manteaux élégants, de fourrures soyeuses donnant plus d'ampleur aux formes, seyant à ravir à nos Canadiennes dont la beauté, bien colorée sous l'action répétée de la bise, semble se reposer dolement sur ce luxe, annoncent encore la vie. ! Est-ce enlevé, ça ? —M. E. Z. Massicotte, pour ses

descriptions pittoresques, ne se contente plus des termes reçus, il crée à son usage personnel un vocabulaire tout nouveau. Ainsi, en moins d'une page et demie, il nous montre tour à tour " la lumière qui se diffuse,—une fumée bleuâtre *tortillant, tourbillant*, puis disparaissant,—une vie *exultante de joie* ;—une atmosphère voluptueuse qui *stagne* sur la cité et énerve comme une liqueur *géniale(?)* "—sans parler du " disque d'argent *semblablement blond à Phébé...* "

Je ne sais pas trop ce qu'est le style *décadent*, mais je crois que cela c'en est. . . . pour la simple raison que ce n'est aucun des autres styles. Ce style a cela de commode, qu'il permet de faire gémir la presse sans s'être jamais donné la peine d'étudier son français. Et c'est avec de pareilles élucubrations que M. Pierre Bédard prétend *donner aux lettres canadiennes un caractère national* ! O merveilleuse puissance de la candeur !

Je suis heureux d'ajouter que la seconde livraison, qu'on vient de me remettre, vaut notablement mieux que la première. La poésie du Dr Alfred Morisset, *Les Petits qui s'envolent*, est à tout point de vue charmante ; J. de Lordes (si son article n'est pas pris d'ailleurs) se montre chroniqueur agréable ; Hermance nous initie aux secrets de son cœur de jeune fille, trop peu ingénue pour une jeune fille chrétienne.

En somme, comme genre-papillon, cette dernière livraison ne mériterait guère que des éloges, sans une sottie pièce de vers de A. Capdeville, intitulée *Facteur ailé*, où je vois bien de la rime, mais pas une ombre de raison.

Pour que le *Recueil littéraire* pût aller avec plus de succès, comme dit Germain Beaulieu.

" " *assiéger jusqu'en sa solitude*
Le ministre zélé du Dieu consolateur,"

M. Pierre Bédard a pris le parti de faire suivre chaque livraison de deux ou trois pages de la *Vie de Jésus-Christ* par le R. P. Didon. Mais outre que cette œuvre magistrale perd beaucoup de sa valeur à être publiée ainsi par petites découpures et menace de traîner éternellement en longueur, on se demande ce que vient faire la divine figure de Jésus en aussi frivole compagnie. Puisse-t-elle du moins retenir cette jeunesse pétulante dans les limites de la convenance.

En finissant, je souhaite au *Recueil littéraire* de continuer comme il vient de commencer : d'aller toujours en s'améliorant. Je crois lui avoir montré qu'il peut le faire facilement. X.

LES NOELLET

DEUXIÈME PARTIE

XV

(Suite)

Ce ne fut que deux heures après la revue que la mère Noellet put embrasser son enfant. Elle l'emmena dans un petit restaurant des environs de la caserne, le fit asseoir devant elle, et commanda pour lui tout ce qu'il y avait de meilleur, ou pour mieux dire tout ce qu'il voulut. Elle le regardait manger sans toucher elle-même à rien, absorbée dans cette contemplation dont elle sortait seulement pour demander :

— Veux-tu encore quelque chose ? Des noix ? Tu les aimais bien. Du café ? Dis, veux-tu ? Il faut profiter de ce que je suis là, mon Jacques, c'est fête aujourd'hui !

Elle le trouvait bien pâle. Elle trouvait surtout qu'il avait une voix creuse dont le timbre s'était assourdi. Lui qui chantait si joliment à la Genivière ! Et puis, de temps en temps, il s'arrêtait de manger ou de causer, pour tousser d'une toux rauque, dont la mère sentait l'écho déchirant dans sa poitrine à elle. Ce bon Jacques ! il voyait bien qu'elle se tourmentait de lui. Aussi, chaque fois qu'il venait de tousser, il la regardait en souriant, avec ce même sourire et ces yeux bleus si doux qu'elle reconnaissait. Car, du côté de l'esprit et du cœur, la caserne ne l'avait pas changé, il était resté naïf, simple, attentif à ne pas chagriner les autres, brave contre le mal. Il ne se plaignait pas, il ne parlait pas même de lui, C'était de la Genivière qu'il s'informait, de Pierre, dont il fallut dire tout le peu qu'on savait, des ensemencés, des trèfles bas que les pluies avaient pu gêner, de Vermais et de Fauveau, ses bœufs préférés, de la Roussette. Courait-elle toujours aussi vite ? Le valet prenait-il soin d'elle ? Surtout quand elle rentrait du labour ou

d'une foire, en sueur, la couvrait-on bien ? Si elle tombait malade, comme ce serait dommage !

Il demandait encore des nouvelles de Louis Fauvêpre, affectant de se tourner vers Marie assise à côté de lui.

— Je l'ai vu, disait-il, il m'a dit des choses. . .

Il faut croire que ces choses n'étaient pas très mystérieuses, car Marie comprenait bien et rougissait et s'intimidait de rougir devant tout le monde qu'il y avait là.

— C'est un beau et bon gars, reprenait Jacques toujours plaisantant, si j'avais dans mes connaissances une demoiselle à marier, je lui conseillerais de se marier avec lui.

Marie rougissait un peu plus. Et Jacques, ne sachant plus comment finir, disait, en manière de conclusion :

— Alors, il se porte bien ?

— Mais oui, répondit la mère Noellet. Et toi, mon Jacques ? Tu tousses un peu, à ce que je vois ?

— Oui, un peu. C'est un rhume qui m'est tombé sur la poitrine

— Depuis quand donc ?

— Je crois bien que cela m'a pris en décembre, après une marche. Nous avons été trempés jusqu'aux os. J'ai eu froid, je n'ai pas pu me réchauffer. A présent, j'ai la fièvre la nuit.

— Bien souvent ?

— Non, quelquefois, quand on nous fait travailler trop dur.

— Pourquoi ne vas-tu pas au médecin ?

— Le major ? Bah ! répondit le soldat en branlant la tête, quand on se plaint, il vous met au clou. J'aime mieux ne rien faire.

— Ce que c'est, tout de même ! dit la mère Noellet dont les paupières ridées battaient plus vite que de coutume. Enfin, peut-être que tu iras mieux quand le temps sera plus doux.

— Oui, maman, bien sûr, dit-il avec un sourire pâle et en lui pressant la main : je me sens déjà mieux de vous avoir vue.

— Ça me fait du bien aussi, mon petit gars. . . Seulement, ajouta-t-elle après un silence, si tu avais la fièvre plus fort, il faudrait me l'écrire.

Jacques se détourna, un peu honteux, riant à demi, et dit :

— J'ai essayé : je ne sais plus.

Ils sortirent du restaurant, et, toute l'après-midi, se promenèrent ensemble. Le temps s'était fait élément pour eux. Jacques allait entre sa mère et Marie, causant toujours de là-bas, de chez lui, sans se lasser. Il ne toussait plus. Ce fut une très douce fin de

jour. La mère Noellet partit un peu moins inquiète qu'elle n'était venue.

XVI

Quelques semaines après la visite de la mère Noellet, Jacques rentra à la Genivière en congé de convalescence. La caserne le lâchait enfin, mais bien tard. La mort ne l'avait-elle pas déjà dans sa griffe ? Tout le monde le croyait, sa mère excepté, qui conservait l'espérance. Elle voulait le sauver à toute force, à tout prix. Infatigable, avec un regain d'activité et de tendresse de jeune mère, elle le soignait, le disputait le jour, la nuit, à chaque heure, à la terrible ennemie qu'elle devinait partout. On la rencontrait, l'après-midi, dans les chemins voisins de la ferme, le bras de son fils passé dans le sien, soutenant ce grand enfant courbé, dont la poitrine faisait un bruit sifflant à chaque respiration. Ils allaient de préférence sur le coteau d'où l'on découvre, par-dessus les pentes boisées, les prairies de l'Evre, et le ciel si bleu en cette saison tout plein de bon air tiède qui vient par brises, couchant l'herbe haute.

— Tiens, mon Jacques, disait-elle, nous allons nous asseoir ici. Tu te sens mieux, n'est-ce pas ? Respire un peu, va. Il fait du soleil.

Le pauvre garçon essayait, en effet, d'ouvrir sa poitrine à ces souffles qui, jadis, portaient la sensation de la vie jusqu'au fond de son être. Mais ses poumons ne se dilataient plus : le peu d'air qui y pénétrait lui causait une douleur aiguë, et la toux le reprenait, suffocante, et ses tempes se baignaient de sueur, tandis que la mère, appuyant sur son sein la tête du malade, disait, pour le consoler :

— C'est égal, mon Jacques, tu es mieux : tu n'as eu que trois crises depuis ce matin.

Il était, d'ailleurs, facile à soigner et ne se plaignait guère. Aux heures de répit, quand le mal cessait de l'opprimer, le sourire naïf d'autrefois reparaisait dans ses yeux bleus, pâlis et toujours mouillés maintenant par une larme qui ne tombait point. Alors il causait un peu, par petites phrases, courtes comme son souffle, où des souvenirs se mêlaient à des projets pour le temps où il serait guéri, à des effusions d'amour pour les siens et pour la métairie retrouvée. Le nom de Pierre revenait souvent sur ses lèvres, à ces moments-là et, si le père était absent, il se faisait lire quelqu'une des lettres de la grande armoire ou rappelait lui-même des choses du passé,

d'anciennes histoires d'écoliers qui se terminaient toutes par le même refrain : " Je l'aimais tant, mon Pierre ! "

Bientôt cependant, la promenade sur les coteaux de l'Evre dut être abandonnée. Trop faible pour supporter même une marche aussi peu longue, le malade ne quitta plus la chambre que pour la cour de la Genivière. Elle était vaste, la cour, et vivante. Le père y passait avec son harnais, ses tombereaux, ses charretées de foin vert. Le soleil commençait à rire sur les tuiles. Des poules, des pigeons, des canards, picoriaient, chantaient, se battaient dans toute les coins. A côté de la porte de la maison, le long du mur bien chaud, au-dessous de la treille, la métayère avait fait mettre pour son fils un petit banc avec deux bras et un dossier. Elle le garnissait d'oreillers, dès que la journée s'annonçait belle. Et Jacques s'étendait là, tout entouré du bruit des siens, veillé par eux, presque heureux.

Le plus souvent qu'elle pouvait, Antoinette apportait une chaise et se mettait près de lui, pour coudre ou pour filer. Ces heures-là étaient les meilleures.

— Antoinette, dit Jacques, vers la fin d'avril, un jour qu'ils causaient ainsi, Antoinette, je vais mourir.

— Que dis-tu là ? répondit la jeune fille, toute émue et s'arrêtant de filer, tu sais bien que tu me fais de la peine quand tu as de ces vilaines idées ! Vois comme le temps est beau. Peu à peu cela te remettra.

— Non, je vais mourir, répéta Jacques. Il ne faut pas le dire à la mère, mais j'en suis sûr.

— Tu veux que je pleure et que je m'en aille, Jacques ?

— Non va ! Je ne t'en parlerais pas si je n'avais pas quelque chose à te demander.

— Quoi donc ?

Avec effort Jacques leva la tête, et regarda si personne n'écoutait à la fenêtre au-dessus d'eux.

— Je veux revoir Pierre, dit-il à voix basse.

— C'est impossible, que dirait le père ? Tu sais comme il l'a chassé !

— Je veux le voir quand même ! reprit le malade en s'agitant.

La plaque rose de ses joues s'empourpra. Un accès de toux le secoua pendant plusieurs minutes. Il pencha la tête du côté opposé à celui où se tenait sa sœur, et murmura, épuisé, les yeux à demi-fermés :

— Laissez-moi donc mourir, alors. Je n'avais que ce désir-là et vous ne voulez pas !

— Jacques, dit Antoinette qui s'était levée et penchée sur lui, je ne demanderais pas mieux, moi, tu me connais bien. Mais Pierre lui-même, pourra-t-il, voudra-t-il ?

— Il viendra ! reprit Jacques, s'agitant encore, puisque je te dis qu'il viendra !

— Eh bien, ne te tourmente pas, mon Jacques, fit Antoinette en passant la main sur les tempes moites du ualade, je te promets d'écrire.

Il se redressa un peu, la remercia de ses grands yeux apaisés et brillants.

— C'est un secret ! dit-il avec un sourire faible.

— A nous deux seulement, répondit la jeune fille.

Puis elle entra.

Lui, demeuré dehors, ne parut point s'apercevoir de la solitude, et tout le reste de l'après-midi, sous la treille et l'ombre des tuiles, sans un accès de toux, il reposa, l'air tout ravi.

Sa mère, qui passa, le trouva mieux.

XVII

Mélie Rainette s'était éveillée de très bonne heure, ce matin-là, dans son grand lit blanc. Il faisait encore nuit. Une pluie d'orage tombait à gouttes serrées sur le toit, et c'était là, sans doute, ce qui l'avait tirée du sommeil en sursaut. "Quelle dommage, pensait-elle, un si joli rêve ! Elle voyait l'éblouissement des cieux, des clartés d'aurore, des paysages tout roses, des palmiers, des fougères dont les feuilles étaient des rayons, une prodigieuse végétation lumineuse et des anges qui s'y mouvaient. Ils étaient très loin, dans des espaces infinis ; Et voilà que l'un d'eux s'était détaché des autres, pareil à une flamme. Il grandissait à vue d'œil. Mélie distinguait ses ailes ouvertes et immobiles, ses cheveux d'or et son visage. Il approcha jusqu'à la toucher, et arrivé près du lit, tout à coup, il se mit à sourire comme une fleur qui éclate. "Il ressemblait un peu à Pierre, dit-elle à demi-voix ; est-ce drôle les rêves !"

La pluie lourde, chaude, coulait sur le toit, avec un susurrement continu qui devenait un bruit dans la tranquillité de la nuit, et, entraînée le long des pentes à travers les mousses, les plantes para-

sites bossuant les ardoises, se déversait en deux ruisseaux intermittents, dont l'un tombait dans une jarre, et l'autre sur une pierre penchée, piquée dans la terre du jardin. Tous deux chantaient à leur manière. Chacun avait son ton différent. Et il sembla à Mélie que la première gouttière disait : " Jésus, mon Dieu, comme elles ont bu ! comme elles ont bu ! " et que la seconde répondait : " Ça fleurira mieux ! ça fleurira mieux ! "

Oui, pensa-t-elle ; les joubarbes boivent là-haut. . . Elles étaient à moitié sèches hier. Depuis si longtemps qu'il n'avait plu ! Je suis sûre qu'elles sont toutes vertes à présent. . . Des plantes qui n'ont pas seulement de terre au pied. . . Pour une ondée, elles vous ont des fleurs, que le toit embaume. . . Je suis un peu comme elles, moi. . . . J'ai aussi des jours de sécheresse où je crois que je vais m'en aller, me faner, et puis, il y en a d'autres. . .

La pluie redoublait, martelant les murs, le toit, le sol autour de la maison, et les gouttières rossignolaient sans relâche. " Comme elles ont bu, comme elles ont bu ! ", disait la jarre de terre. " Ça fleurira mieux, ça fleurira mieux ! " répondait l'ardoise penchée.

Au milieu de ce déluge, Mélie crut entendre des pas sur la route. Et la pensée lui vint : " Si c'était lui ! " Elle s'assit, les deux poings appuyés au drap, écoutant. Mais non, rien ne passait sur la route. Quelques moineaux, blottis dans des trous de muraille, pépiaient solitairement sous l'averse. Un rayon de jour glissait par les fentes des volets et par le trou de la serrure.

Mélie se leva, ouvrit sa fenêtre, et se mit à s'habiller.

Deux petits coups frappés à la porte du jardin résonnèrent dans le silence de la maison, et une voix que Mélie eût reconnue entre cent mille, une voix qu'elle entendait de souvenir, bien souvent dit :

— Mélie ! Mélie !

Elle se hâta d'attacher sa robe, et, sans même prendre le temps de se chausser, courut hors de la chambre.

— Mélie ouvrez-moi, reprit la voix ; je suis trempé de pluie.

La jeune fille tira le verrou, et s'effaça le long du mur, tandis que Pierre Noellet entra, et passait devant elle.

— Excusez-moi de vous demander abri de si bon matin, dit-il, mais j'ai vu votre fenêtre ouverte sur la route, et j'ai pensé que vous me recevriez. Il n'y a pas moyen de tenir dehors.

Mélie était restée à l'entrée de l'appartement. Au milieu, Pierre Noellet quitta son manteau de caoutchouc ruisselant d'eau, le

jetait sur une chaise, et s'approchait de la cheminée, au-dessus de laquelle pendait une glace. Il se mira un instant, le temps de redresser d'un coup de main ses cheveux coupés en brosse, et se détourna vers Mélie qui n'avait point encore dit une parole. Elle le regardait, stupéfaite. Ces manières aisées, cette jaquette de coupe élégante, l'épinglette piquée dans la cravate claire, la physiologie hardie et spirituelle de son ancien compagnon de jeunesse lui apportaient tout à coup la révélation d'une transformation profonde. Ce n'était plus le même homme. Elle éprouvait à le voir comme une admiration, et de la joie et de la peur mêlées. D'où venait-il ? Où allait-il, à pareille heure, sous la pluie ? Elle demeurait sans bouger, appuyée au montant de la cloison, tandis qu'il la regardait aussi, dans la lumière grise de l'aube.

— Mon Dieu, dit-elle enfin, comme vous avez. . .

Et sa voix s'arrêta, car il lui souriait aimablement, comprenant déjà ce quelle voulait dire.

— Comme j'ai changé, n'est-ce pas ?

Sans répondre elle vint auprès de lui, et s'agenouilla sur le bord du foyer pour allumer le feu. Quand le fagot de branches et le menu bois, qui séchait là depuis longtemps, flamba clair dans la cheminée, Mélie se releva, fit asseoir Noellet, et s'assit elle-même sur une chaise plus basse. Elle n'osait pas lever les yeux vers lui.

— Je vous trouve changée aussi, dit-il.

— En mal peut-être ? j'ai vieilli depuis huit mois.

Non, pas en mal, au contraire.

Elle se sentit enveloppée du regard de celui qui était là, tout près, et retira pudiquement son pied nu, qui dépassait le bord de sa robe.

— J'ai eu de la misère, voyez-vous ; ce ne serait pas étonnant si ma figure s'en ressentait.

— Quoi donc encore ? le chômage ?

— Non, mon père est mort.

— Antoinette me l'a écrit, en effet, Mélie.

— Eh oui ; je l'ai soigné cinq semaines ; il a fallu beaucoup dépenser. Après qu'il a été mort, j'ai eu des dettes à payer. Ce que j'ai travaillé, vous ne sauriez le croire.

— Ma pauvre Mélie, vous avez toujours eu la vie rude.

— Je ne me plains pas de travailler ; oh ! non, je suis forte heureusement. Mais le triste, je vous assure, c'est d'être seule, de ne jamais voir personne à côté de soi, de n'entendre que le bruit qu'on

fait. Il m'arrive, figurez-vous, d'avoir peur . . . Mais je ne ne sais pas ce que j'ai, à toujours parler de moi. On ne doit pas faire cela. C'est que je suis toute surprise encore, excusez moi. Comment êtes-vous ici ? D'où venez-vous, par la nuit ?

— J'arrive de Paris, pour voir Jacques.

— Il est bien malade, dit la tisserande.

— Je le sais, et j'ai voulu me presser. Hier soir le chemin de fer m'a conduit à Chalonnnes. Là j'ai trouvé une place dans la carriole d'un meunier jusqu'à la Poitevinière. Et, plutôt que de coucher à l'auberge, je me suis décidé à venir à pied. Il faisait un temps admirable au départ. Et puis l'averse m'a pris avant la côte de Ville-neuve. Quelle nuée d'orage !

Il épongeait, en parlant, le bas de son pantalon, trempé de pluie, qui fumait sous la flamme ardente.

— Votre père vous a donc permis de rentrer ? demanda Mélie.

— Lui ! dit Pierre en se redressant, et en regardant Mélie avec une expression d'ironie qui lui fit mal, vous ne le connaissez pas ! Je suis un proscrit, un banni, moi ! Il m'a chassé : et pour rentrer, il faudrait demander pardon,

— Eh bien ? dit Mélie.

— On ne demande pardon que quand on a eu tort ! répondit Pierre séchement. Non, mon père n'a rien permis. C'est Antoinette qui m'a prévenu, en cachette.

Puis, subitement redevenu aimable, et le visage souriant, comme autrefois l'élève de l'abbé Heurtebise, il ajouta :

— Il était même convenu Mélie que vous nous aideriez.

— Comment cela ?

Je ne puis pas me présenter à la Genivière, je vous le répète. Alors, nous avons pensé Antoinette et moi, que vous ne refuseriez pas d'aller prévenir ma sœur de mon arrivée, que je me tiendrais dans un champ, dans un chemin, n'importe où, et que Jacques viendrait m'y trouver, soutenu par vous deux, comme s'il faisait une promenade.

— Pourra-t-il, le pauvre garçon ? dit Mélie.

Elle s'était reculée, un peu rouge, et détournée vers la fenêtre. Le jour grandissait. Voici que les contrevents claquaient le long des murs voisins. Et Mélie se trouvait embarrassée d'avoir reçu Pierre Noellet chez elle, si matin. Elle n'avait pas pensé à cela, tout d'abord, dans la surprise et dans la joie de le revoir. Elle avait eu pitié aussi, à cause, de la pluie si dure qui tombait . . .

— Écoutez ! dit-elle.

La petite gouttière de droite chantait encore : " Ça fleurira mieux ! " Mais ses notes très espacées indiquaient que l'orage s'éloignait. Mélie prit son parti, de belle humeur, avant que Pierre se fût même aperçu de son trouble.

— Nous ne pouvons pas sortir encore, dit-elle ; mais, dans dix minutes, la nue aura passé, et je vous aiderai comme vous le voulez.

— Je savais bien que vous diriez oui. Je vous connais si bien ! Quand nous parlons de vous, à Paris, ce n'est jamais en mal. Car nous parlons de vous, Mélie.

— Avec qui ?

— Avec les Laubriet.

— Vous les voyez ?

— Sans doute. Je n'osais pas aller chez eux, vous comprenez Un jour, dans la rue, je me suis rencontré avec M. Hubert, qui m'a tendu la main : " Où êtes-vous logé ? m'a-t-il dit, que faites-vous ? pourquoi ne nous avez-vous pas donné signe de vie ? C'est très mal Venez me trouver demain. "

— Ce que c'est que d'être savant ! fit-elle, d'un air d'admiration. Et vous y avez été ?

— Naturellement. J'y suis même retourné. Et maintenant le petit Pierre Noellet du Fief-Sauvin est reçu chez les châtelains de la Landehue qui lui faisaient si grand peur autrefois. Il ose leur parler. Il est bien accueilli. Depuis un mois surtout que je suis au journal, j'ai passé assez souvent la soirée chez eux.

— Vous écrivez dans un journal ?

— Au *Don Juan*.

— Devez-vous être riche !

— Pas encore, Mélie, je suis même pauvre pour le moment.

La jeune fille le considérait sans répondre, étonnée. Comment se pouvait-il qu'il fût pauvre et si bien vêtu ?

— Je vous surprends, reprit Pierre. Parce que j'écris dans un journal et que je ne m'habille pas comme au Fief-Sauvin, vous vous imaginez que je suis riche.

— Oui.

— Si vous saviez dans quelle misère j'ai d'abord été !

— Vous, dans la misère ?

— Pendant plus de six mois sans aucun emploi, cherchant vainement la moindre place dans un bureau, des leçons à donner, et ne trouvant rien, rien. Personne ne me connaissait, et personne ne

voulait de moi. Les commencements ont été rudes, je vous assure.

— Et moi qui ne m'en doutais pas ici !

— Heureusement quelqu'un a eu pitié de moi, m'a pris sous sa protection, m'a rendu la confiance que j'avais presque perdue dans la vie.

— M. Laubriet, je parie ?

— Non, un vieux professeur qui habitait la même maison que moi : M. Chabersot. Vous pouvez retenir son nom, Mélie : c'est celui d'un homme excellent. Quand ma famille même me délaissait lui m'a secouru et m'a sauvé. Grâce à lui j'ai pu entrer à la rédaction du *Don Juan*. Mais ne croyez pas que ce soit la fortune. Je gagne à peine de quoi suffire à mes dépenses, et j'ai 1500 francs de dettes criardes.

— 1500 francs ! dit Mélie qui n'avait jamais possédé une pareille somme,

— Il a bien fallu emprunter.

— Comment les rendrez-vous ?

— Mon père me les doit.

— C'est vrai, je me souviens. Vous les réclamiez à votre père, en octobre, quand vous avez écrit.

— Croiriez-vous que je n'ai jamais reçu de réponse ? Cependant il en faut une, et prochaine. Loutrel qui m'a prêté ne veut plus attendre . . . Tant pis, je le laisserai faire ce qu'il me conseille depuis longtemps.

— Encore quelque chose contre maître Noellet, Pierre !

— Non, rien, Mélie, rien. Ne vous troublez pas ainsi.

— Si j'avais cette somme-là, dit-elle, comme je vous la donnerais volontiers.

Une larme était montée aux yeux de Mélie. Tout ce qu'elle venait d'apprendre ou d'entrevoir lui serrait le cœur. Que de choses encore elle devait ignorer, et combien elle se sentait devenue étrangère à la vie de son ancien compagnon de jeunesse !

Pierre Noellet s'en aperçut, et dit en souriant :

— Vous êtes une brave fille, Mélie : je vous ai toujours connue bonne et serviable.

— Vous dites cela pour me faire plaisir ?

— Non, je le pense sincèrement, et je suis content de vous retrouver.

— Bien vrai ?

— Bien vrai !

Ce fut le tour de Mélie de sourire. Et elle dit :

— Moi aussi, Pierre, je suis contente.

— Vous souvenez-vous, quand j'étais enfant ?

— Oui, allez, je me souviens.

— Nous étions comme frère et sœur.

— Je vous voyais passer tous les jours.

— C'était peut-être le bon temps, Mélie !

Elle avait grande envie de dire oui. Mais elle se contenta de le penser et de le laisser voir, dans ses yeux brillants de joie, d'où les larmes étaient parties ! Quelques légers voiles de brume, ça et là, dans le bleu, ondulaient encore et s'en allaient lentement,

— La pluie est bien finie, dit-elle, venez !

Elle prit ses sabots du dimanche, à cause des chemins mouillés. Pierre sortit le premier, et ouvrit la porte du jardin.

Et cela lui sembla si joli dehors, qu'il s'arrêta un peu. Les fleurs, les herbes, les moindres végétations ignorées s'étaient vivifiées sous l'ondée, et se redressaient, et s'étendaient, et versaient tant de parfums qu'on se grisait à respirer. Le gros romarin avait l'air de s'être encore élargi, et de vouloir, dans l'exubérance de sa sève, écraser les deux haies qui supportaient ses bras fleuris. Au delà, le soleil rougissait les frondaisons jeunes des chênes. Tous les bruits accoutumés surgissaient dans cette campagne qui s'éveillait rajeunie. Pierre écoutait les voix qui l'avaient bercé. Il y avait de la lumière et de la joie partout,

— Que vont-ils penser dans le bourg, dit Mélie Rainette, quand ils nous verront tous deux par les chemins ?

— Que nous n'avons pas cessé d'être bons amis, répondit Pierre, et ce sera vrai.

Ils traversèrent le jardin. A l'extrémité, un sentier s'ouvrait : on n'avait qu'à le suivre pour arriver, en passant derrière le bourg, à la Genivière. Mélie et Pierre allaient l'un près de l'autre, baignés dans la fraîcheur matinale, sans plus se parler. Elle était heureuse. Elle marchait très doucement, pour être moins tôt rendue, regardant à la dérobée leurs deux ombres confondues glisser sur le talus du chemin creux. A peine se souvenait-elle du triste rendez-vous qu'elle devait préparer. Un chant de triomphe, puissant et contenu, chantait en elle. Bientôt peut-être un jour viendrait où elle irait ainsi, tout près de lui, en robe de mariée, un long cortège les suivant. Elle se disait qu'il l'aimait. Comme il était beau, et grand, et

fier ! Elle n'osait lever les yeux vers lui, mais elle sentait cela divinement.

Au détour du sentier, Pierre la prit par le bras. Ils arrivaient. Elle le considéra, subitement tirée de son rêve. Ah ! certes, les pensées de Pierre Noellet n'avaient pas dû ressembler aux siennes ! Son visage était dur et soucieux. La vue de la grange de la Genivière, qui leur cachait la maison, n'avait rappelé en lui qu'un ressentiment amer. Il était inquiet de cette rentrée en fraude dans la métairie paternelle, et un peu de temps ses yeux errèrent sur les champs voisins.

— Mélie, dit-il, en se penchant et la voix serrée par l'émotion, vous disiez que Jacques ne pouvait aller loin ?

— Il ne marche plus seul.

— Alors, je l'attendrai ici.

Sa main désignait la porte de la grange, ouverte à l'extérieur sur le chemin qui coupe le sentier.

— Là, dit Mélie hésitante, c'est si près de la maison.

— Eh bien ?

— Je ne sais pas, mais... si votre père vous rencontrait ?

— Mon père laisse bien coucher les mendiants dans sa grange ! répondit Pierre. Soyez tranquille : je ne mettrai pas le pied sous son toit. Allez, Mélie.

— Et votre mère ? demanda-t-elle.

— Ne la prévenez pas. A quoi bon de nouvelles scènes et de nouvelles larmes, puisque je ne veux pas plier et que je ne peux pas rester. D'ailleurs, je viens ne pas pour les vivants. Allez chercher Jacques, et que je reparte vite.

Ils sortirent du sentier, tournèrent à gauche et longèrent la grange jusqu'à l'extrémité. Là, Pierre entra, au milieu des planches, des perches, des cercles de barrique abrités dans cette partie du bâtiment. Un peu plus loin, il y avait du foin de la récolte dernière, entassé et pressé, dont la tranche, sciée au couteau, formait une muraille à pic. Mélie tourna l'angle du mur, et poussa un petit cri.

Sur le seuil de sa maison, au-dessous du cep de vigne dont le pampre, inondé de pluie et de rayons, semblait d'émeraude taillée, le métayer venait de se montrer. Il leva les yeux du côté où la vallée ouverte éclatait de vie et de jeunesse, comme il avait coutume de le faire chaque matin, pour se rendre compte du temps. Quand il les rabaissa, un valet passa devant lui, portant une faux.

Il le suivit du regard, avec un air d'accablement, soupira et descendit dans la cour. Mélie le vit enjamber une barrière à claire-voie, tout au bout de l'étable, et s'éloigner par la voyette d'un champ.

Elle courut vers la maison. Quand elle en sortit, plusieurs minutes après, elle donnait le bras à Jacques, qu'Antoinette soutenait de l'autre côté. Le pauvre garçon paraissait petit entre elles deux, voûté et déprimé qu'il était par le mal. Une fièvre lente le rongea. Mais, en ce moment, la joie de revoir Pierre lui rendait un reste d'énergie. Il faisait de grands pas comme pour courir, lui qui ne se serait pas tenu debout sans appui; un sourire douloureux,—car la douleur ne le quittait plus,—mais un sourire encore, relevait ses lèvres tuméfiées; ses pieds glissaient, heurtaient, faiblissaient: il souriait comme, si la santé et la vie étaient au bout de ce voyage de cent pas.

— Mon Pierre! dit-il en arrivant.

Son exclamation familière, la formule de son amour fraternel lui jallissait du cœur.

Pierre l'embrassa silencieusement. Il ne fut point maître de l'impression affreuse qu'il éprouvait, et le tint un peu de temps serré contre sa poitrine, le temps de refouler ses larmes. Les deux jeunes filles comprirent ce qu'il pensait et se détournèrent du côté du chemin. Jacques ne vit là qu'une tendresse de son aîné, et, comme Pierre l'assayait doucement, et l'appuyait le long du foin, il dit:

— Je te remercie d'être venu de si loin.

— Tout autre que toi m'aurait appelé en vain, dit Pierre. Les autres m'ont chassé ou m'ont laissé chasser. Mais toi, tu es ma jeunesse. Toi, tu m'as accompagné seul quand je suis parti.

— Moi aussi, je pars, dit Jacques faiblement, je pars pour bien loin et bien longtemps. Tu ne m'as pas trouvé bien, n'est-ce pas?

— Un peu amaigri et faible, dit Pierre.

— N'essaie pas, va... je sais... pour moi, c'est fini. Je voudrais seulement que tu me dises ce que tu feras, ce que tu deviendras, toi qui peux vivre. Cela m'inquiète, vois-tu... C'est pour cela beaucoup que je prié Antoinette...

La toux le secoua, rauque et sifflante. Puis elle s'apaisa. Pierre s'assit près de Jacques, et commença à lui parler à voix basse. Jacques écoutait, répondant d'un signe de tête, d'un regard d'un petit mot bref. Ils avaient tant de fois causé ainsi de projets, sous

l'abri des grottes, au bord de l'Evre, en gardant les vaches. Ce souvenir doux hantait le malade. Une sérénité passait dans ses yeux levés vers la charpente de la grange, des admirations, des étonnements d'enfant, puis des mécontentements, des troubles fugitifs.

— Non, dit-il, à un moment, il faudra leur demander pardon je ne dis pas aujourd'hui, puisque tu ne veux pas, mais plus tard, quand je serai . . .

Pierre répondait, mais de telle façon que ni Mélie ni Antoinette, debout de chaque côté de la porte, n'entendaient ce qu'il disait. Un murmure de voix alternées, des mots sans suite leur parvenaient seuls. Elles étaient là aux aguets, remuées par cette scène d'adieux qui se passait derrière elles et par la crainte vague du père. Cependant les champs s'étendaient déserts, au delà du chemin, et, de la cour de la ferme aucun bruit ne s'élevait. Par où pourrait-il venir ? De l'autre côté de la grange ? Par le jardin dont la terre bêchée assourdit les pas ? Mais non, il est parti, il n'a rien vu, il est loin dans les terres, maintenant, car il y a bien un quart d'heure que Pierre et Jacques causent, sans s'arrêter, sans s'apercevoir que le temps marche. Ils ont tant de choses à se dire, les deux frères, après des mois d'absence, et si près d'être à jamais séparés !

Mélie a peur, mais elle pense que ce serait un crime de les troubler. Antoinette, inquiète aussi, se repent à présent de n'avoir pas mis sa mère dans le secret. Puisque tout est tranquille, pourquoi n'irait-elle pas la prévenir avant le départ de Pierre ? Elle peut si rapidement courir jusqu'à la maison, et dire à la vieille femme : " Venez, venez, il est là, Pierre, l'aîné de la Genivière, lui, vous dis-je, lui, venez ! "

Et voilà que Jacques, au moment où elle allait s'élancer dehors, s'anime et élève la voix. Son corps chétif est tout frémissant. Il se redresse à demi, les mains appuyées sur le sol, les yeux dilatés par l'angoisse :

— Non, dit-il, mon Pierre, tu n'as pas une pareille idée ? Tu me trompes, tu ne peux pas l'avoir

— Je l'ai, répond Pierre, et depuis des années . . .

— Alors abandonne-la, dis, abandonne-la. Ce sera ton malheur . . . Pour l'amour de moi qui vais mourir . . .

— Je ne peux pas.

— C'est une folie !

— C'est ma vie, Jacques !

Le malade poussa un cri de souffrance dont la vieille grange fut toute agitée :

— Ah ! cria-t-il, tout cela me fait mal !

Et ses forces l'abandonnèrent, ses mains qui le soutenaient fléchirent, il se pencha en arrière et s'étendit de toute sa longueur sur la terre, les yeux fermés et les dents serrées.

Au même moment Antoinette cria :

— Le père ! le père !

Et elle s'échappa, folle de peur.

C'était lui. Il accourait à l'appel de Jacques. Il s'était dressé tout à coup dans la pleine lumière du jour.

Mélie se recula pour le laisser passer.

Les sourcils froncés pour mieux fouiller la demi-ombre de la grange, il aperçut d'un coup d'œil Pierre qui se relevait, et Jacques inerte à ses pieds, sur le sol. Tous les muscles de sa figure se tendirent. Il ressemblait à un vieux chouan dans la mêlée. Et il marcha vers le fond de la grange, d'un air si terrible que Pierre s'effaça le long du mur, et s'élança dans le chemin en criant :

— Viens-t'en Mélie : il nous tuerait !

Julien Noellet le laissa partir. Il considéra un instant son malheureux Jacques couché dans la poussière, et il le crut mort. Il s'agenouilla, mit la main sur le cœur : le cœur battait, Jacques n'était qu'évanoui. Alors, très doucement, comme eût fait une femme, cet homme violent et robuste souleva son fils et l'emporta hors de la grange.

Mélie et Pierre s'étaient arrêtés à l'entrée du sentier qui débouche à vingt pas de là, dans le chemin de la Genivière, et se tenaient immobiles, cachés à moitié par l'angle de la haie.

Ils ne savaient que faire, et, dans la première frayeur, s'étaient réfugiés là, attendant ce qui allait arriver.

Le père les vit, et il leva son fils dans ses bras, et le tendit vers eux, leur montrant ce pauvre visage de Jacques, ces jambes pendantes, ces mains abandonnées qui remuaient dans le vide.

— Regarde ! cria-t-il à Pierre ; regarde ce que tu as fait de lui !

Et sa douleur était si poignante et si vraie que Pierre ne put supporter cette vue. Il se détourna, et s'en alla à grands pas par le sentier, la tête baissée.

— Et toi, Mélie tu étais donc venue avec lui ! continua Julien Noellet ; toi aussi tu m'as trahi ! Ah ! je comprends, maintenant,

c'est toi qui lui as donné ces idées, c'est toi qui me l'as enlevé ! Va donc le rejoindre !

Elle était restée près de la haie, accablée et sans force. Quand elle entendit les paroles du métayer, elle en reçut un grand coup au cœur. Chassée de la Genivière ! Calomniée ! Non, elle n'avait pas fait cela ! Elle se défendrait. Elle n'avait qu'un peu de faiblesse à se reprocher.

Mais elle était tellement saisie qu'elle ne put parler d'abord. Quand elle reprit possession d'elle-même, le métayer n'était déjà plus là. Il avait repris sa route vers la maison, emportant son fils toujours évanoui.

Elle pouvait encore le suivre, lui expliquer sa conduite, obtenir son pardon. Et cette idée lui vint.

Mais alors c'était abandonner Pierre, le laisser partir seul, après l'avoir amené. Pierre était déjà loin.

Quelques secondes elle hésita entre la Genivière et Pierre Noellet, entre toutes ces vieilles amitiés et l'homme qu'elle aimait d'amour.

Et puis ce fut en elle un grand déchirement. L'amour l'emporta et, tournant le dos à la ferme, elle courut pour rejoindre Pierre.

Lorsqu'ils se trouvèrent tous deux, à la hauteur de la maison, derrière le jardin de Mélie, pas un reproche ne sortit de la bouche de la tisserande. Elle ne songeait déjà plus à elle-même.

— Mon pauvre ami, dit-elle, vous n'avez pas été heureux.

Pierre l'attendait dans le creux du sentier, très encaissé en cet endroit. Quand Mélie lui parla, il redressa la tête, et, trop orgueilleux pour laisser voir l'émotion qu'il avait éprouvée, répondit de ce ton ironique et hautain qui lui était familier :

— Voilà bien le père : injuste et violent.

— Qu'allez-vous faire ?

— Partir tout de suite, et pour jamais cette fois.

— Pour jamais, Pierre ?

— Oui, dit-il, de ma vie je ne reviendrai, à moins que . . .

Il n'acheva pas sa phrase, et se tourna du côté où, par une échancre de la haie, on apercevait les toits et les fenêtres closes de la Landehue. Puis il ajouta :

— Je vous remercie, Mélie de ce que vous avez fait. J'ai peur seulement que mon père ne vous haisse à présent, comme il me hait.

— Je souffrirai tout pour vous, dit-elle doucement.

Elle monta la marche de terre battue sur laquelle ouvrait la claire-

voie du jardin, pour rentrer chez elle. Mais au moment de pousser la petite claie d'osier, elle se détourna à demi, et dit tristement :

— Puisque je ne vous reverrai pas, confiez-moi au moins pourquoi votre frère s'est évanoui. Que lui racontiez-vous qui l'impressionnait tant ?

— Dans l'état où il est, peu de chose l'émeut, vous comprenez.

— Non, répondez-moi. Je me tourmenterais l'esprit à chercher votre secret, quand vous ne serez plus là, j'en souffrirais longtemps.

— J'ai un secret, en effet, Mélie, et je le disais à Jacques : j'aime quelqu'un.

— Eh bien, fit-elle, et une flamme légère passa dans son regard, quel malheur a-t-il pu voir là ?

— C'est que celle que j'aime ne m'aime pas.

Elle branla la tête d'un air entendu, et répondit :

— Que savez-vous ?

— J'en ai peur.

— C'est donc une princesse ?

— Non.

— Est-ce que je la connais ?

— Très bien, Mélie.

— Alors, dit-elle, souriant malgré elle d'un sourire qu'elle aurait voulu cacher comme un aveu, alors, si vous l'aimez bien et que vous le lui disiez, il y a des chances, allez, pour qu'elle vous aime aussi.

— Vous croyez, Mélie ?

— Oh ! oui !

Il s'approcha vivement d'elle, la prit par la main, tout transporté et dominé par cette pensée d'espoir, beau comme la jeunesse.

— Vous croyez ? Peut-être avez-vous deviné déjà ? C'est tout le secret et tout le ressort de ma vie, voyez-vous, un amour si ancien que je pense être né avec lui. Tout ce que j'ai fait, c'est pour monter jusqu'à elle, pour me rendre digne d'elle. Rien que l'idée qu'elle pourrait m'aimer, comme vous le dites, m'enivre et me dédommage de tout le reste. Vous avez raison, Mélie, je vais vous la nommer.

— Voyons !

— Mais vous m'aidez, vous pouvez beaucoup m'aider.

Elle sourit encore au lieu de répondre, comme pour dire : "Je pourrai vous aider, en effet, puisque cette amoureuse qui n'est point une princesse, que je connais très bien et que vous aimez d'ancienne date, c'est..."

Il l'attira à lui, toute heureuse et frémissante, pencha la tête vers

celle de la jeune fille, bien près, pour n'être entendu que d'elle, et dit :

— C'est Madeleine Laubriet !

Puis il s'échappa en courant, et disparut par le sentier.

XVIII

Après une nuit qu'elle avait passée à pleurer, Mélie Rainette s'était levée plus tard que de coutume.

Elle achevait de mettre en ordre sa chambre, quand un domestique de la Landehue pencha sa tête frisée et son gilet de velours à raies jaunes par la fenêtre ouverte.

— Mademoiselle Mélie, dit-il, nos maîtres sont arrivés d'hier soir.

Mlle Marthe vous prie de venir au château cette après-midi, pour l'aider à faire ses corbeilles.

Il se retira, sans même attendre la réponse. Car Mélie Rainette acceptait toujours. C'était pour elle une tradition, et, d'ordinaire, une joie d'aller passer, au beau temps, quelques après-midi au château. Elle était adroite, elle avait une habitude des travaux délicats d'aiguille, une finesse innée de coup d'œil et de goût qui la rendaient une auxiliaire précieuse en mainte occasion. Qu'il s'agit de coudre des ruches, de monter des coques de rubans, d'improviser même un costume pour une charade, ou de composer des gerbes, un surtout de table pour un dîner, des bouquets pour une fête, Mélie était prête. Un signe de Mlle Laubriet, et elle accourait de son pied léger, contente à la pensée de ces heures d'élégance et de liberté.

Mais aujourd'hui ! elle avait bien le cœur à cela, en vérité !

Elle s'assit sur une chaise à côté de sa fenêtre, et se remit à pleurer, la tête dans ses mains. Elle pleurait tant d'heures calmes et consolées, tant de courage perdu, tant de tendresse envolée ! . . . Pauvre songe d'amour ! Depuis longtemps elle en vivait, sans bien se rendre compte de la place qu'il occupait dans son cœur. Il avait grandi follement, comme ces graines tombées dans une cave profonde et qui germent au milieu des espaces vides, et rampent, et s'élèvent démesurément, et atteignent enfin la lumière : ce qu'il en paraît au dehors est bien peu, un bourgeon, une fleur pâle, mais l'ombre est remplie de leur végétation prodigieuse. Tout était mort et brisé, Pierre ne l'aimait pas : il aimait l'autre . . .

Oh non ! elle n'irait pas à la Landehue. Pour voir celle qu'aimait Pierre Noellet, n'est-ce pas ? Pour laisser peut-être deviner quelque

chose de ce qu'elle souffrait ? Cette Madeleine Laubriet ! Qu'avait-elle donc besoin du bonheur des pauvres ? Elle en avait tant sans toucher à celui des autres ! Mais c'est ainsi. Toute la joie aux unes toute la peine aux autres ! Allons, esclave, au métier ! Tu n'as pas même le temps de pleurer. Assieds-toi sur ton tabouret dont la paille usée pend aux bords, tire la châsse, fatigue tes pieds sur les pédales, mêle ton corps et ton esprit à cette machine, reste là, dans l'humidité de la cave, jusqu'à ce que le sommeil brutal de l'épuisement, t'y prenne, jusqu'à ce que tes yeux refusent de distinguer les fils, et puis demain recommence, après-demain, jusqu'à la mort, toujours pauvre, toujours seule.

Quelle dérision !

Agitée, mauvaise dans tout son être, la tisserande sortit de sa chambre, et descendit par la trappe. Le métier cria et partit d'une allure désordonnée. Elle avait si souvent travaillé à cette même place ! Le bois était tout verni du frottement de sa main. En y touchant de nouveau, elle se sentit mieux encore rivée à cette besogne dure, et son premier sentiment fut un dégoût de la vie, une rage sourde de ne pouvoir secouer le joug de misère qui l'opprimait.

Longtemps elle se débattit, impuissante, contre le malheur qui la frappait.

Un regard qu'elle jeta sur le vieux crucifix de plâtre dont la blancheur luisait dans l'ombre de la cave, au-dessus des barriques où s'empilaient les écheveaux de fil, un regard involontaire et rapide pourtant, la fit rougir. Qu'était devenue la vierge sage qu'on citait comme un modèle de vaillance ? la Mélie Rainette d'autrefois, si forte et si sûre d'elle-même ? Elle avait honte d'y penser.

Et puis,—est-ce une vertu cachée de ces instruments de labeur quotidien, quelque chose de nos heures calmes qui les pénètre et qu'ils nous rendent un jour ?—elle s'aperçut qu'à la longue elle redevenait meilleure. Le métier, moins rudement mené, reprit son rythme habituel. Il se mit à causer raison avec Mélie, et lui représenta, avec son petit claquement de tous les jours, qu'elle avait tort, et qu'il l'avait vue très patiente, très gaie, très heureuse même dans la pauvreté, avant que ce souci d'amour ne lui fût venu

(A suivre)